Froideville

PREAVIS n°59/2021

Rapport de gestion
de la Municipalité de Froideville
au Conseil Communal
Activités 2020

1. INTRODUCTION 4
2. MUNICIPALITE ET ADMINISTRATION 5
2.1 Municipalité 5
2.2 Collaborateur et collaboratrices de l'administration 6
3. QUELQUES FAITS MARQUANTS 7
4. TRAVAUX MUNICIPAUX 9
5. COMMISSIONS MUNICIPALES 11
5.1 Aménagement du territoire 11
5.2 Commission de salubrité 11
5.3 Commission du jumelage 11
5.4 Commission de sécurité routière 12
5.5 Commission du patrimoine immobilier 12
5.6 Participations à d'autres entités 12
6. ETAT DU PERSONNEL D'EXPLOITATION AU 31.12.2020 21
7. POPULATION 22
8. CONSEIL COMMUNAL 24
8.1 Bureau du Conseil communal 24
8.2 Rapport sur les activités du Bureau du Conseil communal pour l'année 2020 24
8.3 Commission permanente des finances 26
8.4 Commission permanente de gestion 27
8.5 Commission permanente de recours en matière d'impôts 27
8.6 Sommaire des décisions du Conseil communal 28
9. ANALYSE DES DIFFERENTES DIRECTIONS 30
9.1 Administration générale 30
9.2 Finances 31
9.3 Domaines - Vignes - Forêts et pâturages 32
9.4 Bâtiments 39
9.5 Service de l'aménagement du territoire 42
9.6 Routes, éclairage public, parcs et promenades 43
9.7 Déchets et ordures ménagères 47
9.8 Réseaux d'égouts et d'épuration 49
9.9 Instruction publique 50
9.10 Temples et cultes 57
9.11 Police - défense incendie - Protection civile 57
9.12 Sécurité sociale 64
9.13 Services industriels 65
10. CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2020 68

11. REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2020 69
12. UTILISATION DES COMPETENCES 71
12.2 Autorisation générale de placer les disponibilités communales auprès de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud 71
12.3 Dépassements des charges de plus de CHF 5'000 par rapport au budget – comptes maîtrisables par la Municipalité 71
12.4 Autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières.. 71
12.5 Autorisation générale de plaider dans les limites des compétences 71
13. PROJETS ET REALISATIONS A COURT TERME 72
14. CONCLUSIONS 72
15. DECISIONS 73

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE FROIDEVILLE

AU

CONSEIL COMMUNAL

SUR SES ACTIVITES DURANT L'ANNEE 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales et se basant sur:

- la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956, état au 1er septembre 2018 (art. 93a à i) ;
- le Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979, état au 1er juillet 2006 (art. 32 et suivants) ;
- le Règlement du Conseil communal de Froideville du 13 avril 2016 ;

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur sa gestion pour l'année 2020.

Ce rapport délivre un maximum d'informations sur les activités et sur les résultats enregistrés par notre Commune tout au long de l'année.

2. MUNICIPALITE ET ADMINISTRATION

2.1 Municipalité

Municipal	Dicastères	Remplaçants
Jean-François THUILLARD **Syndic** 	**ADMINISTRATION GENERALE** - autorités - administration - économat - personnel administratif - assurances - employés communaux - affaires culturelles - sports, loisirs **TRAVAUX (partiellement)** - police des constructions - schéma directeur de la région lausannoise (SDNL) **POLICE (partiellement)** - santé publique - contrôle des habitants	Michel GIROD Michel GIROD Michel GIROD
Michel GIROD **Municipal** **Vice-Syndic pour la Législature 2016/2021**	**DOMAINES (partiellement)** - bâtiments - ordures ménagères – déchets- citernes **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** **POLICE (partiellement)** - défense contre l'incendie - protection civile **INFORMATIQUE**	Albert BLASER Jean-François THUILLARD Pierre-Alain WITZIG Jean-Louis MEYLAN
Jean-Louis MEYLAN **Municipal** 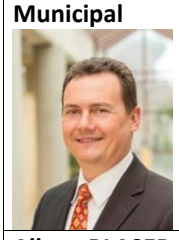	*FINANCES* - comptabilité générale *- impôts - service financier* **TEMPLES ET CULTES**	Jean-François THUILLARD Michel GIROD
Albert BLASER **Municipal** 	*SERVICES INDUSTRIELS* - service des eaux - service du gaz - éclairage public *TRAVAUX (partiellement)* *- épuration - réseau d'égouts* - routes - parcs & promenades - cimetière - AET **VOIRIE**	Pierre-Alain WITZIG Pierre-Alain WITZIG Pierre-Alain WITZIG
Pierre-Alain WITZIG **Municipal** 	**INSTRUCTION PUBLIQUE** - écoles + ASICE - orientation et formation professionnelle - service dentaire scolaire **DOMAINES (partiellement)** - forêts, vignes et terrains communaux - triage forestier *SECURITE SOCIALE*	Jean-Louis MEYLAN Albert BLASER Jean-Louis MEYLAN

2.2 Collaborateur et collaboratrices de l'administration

Titulaire	Fonctions	Remplaçantes
Michel SOUTTER 	**SECRETAIRE MUNICIPAL (100 %)** Archives communales Aménagement du territoire Naturalisations Informatique - plates-formes cantonales Site internet (mises à jour)	Line PORCELLO Pauline HAUSWIRTH Magali THEVOZ
Line PORCELLO 	**SECRETAIRE MUNICIPALE ADJOINTE (80 %)** Contrôle des habitants Location des salles Registre des commerçants Registre des chiens Administration CàD	Magali THEVOZ
Magali THEVOZ 	**ADJOINTE ADMINISTRATIVE (40 %)** Site Extranet pour le Conseil communal Locations des salles Froideville-Infos Registre des commerçants Registre des chiens	Line PORCELLO
Sandrine CRETIGNIER 	**BOURSIERE COMMUNALE (80 %)** Comptabilité Paiements Facturation Comptabilité CàD	
Pauline HAUSWIRTH 	**ADJOINTE ADMINISTRATIVE (30 %)** Services des eaux et de l'épuration, partie administrative et facturation Contentieux Archives communales	

Madame Studer ayant rompu son engagement au 31 décembre 2019 pour raisons personnelles pendant son temps d'essai, la Municipalité a engagé Monsieur Michel Soutter au 1er avril 2020 comme Secrétaire Municipal à 100%. Monsieur Soutter a été retenu parmi plus de 70 dossiers qui ont été analysés par notre mandataire. Au final, après l'audition de 6 candidates et candidats, Monsieur Soutter a accepté nos propositions, ce dont la Municipalité se réjouit. Nous souhaitons pleine satisfaction à Monsieur Soutter dans ses nouvelles fonctions.

3. QUELQUES FAITS MARQUANTS

L'année avait pourtant bien commencé ! En janvier, Lausanne a accueilli les Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver durant deux semaines. La capitale olympique et sept autres sites en Suisse et en France ont hébergé les compétitions, qui ont regroupé plus de 3000 athlètes de 15 à 18 ans. L'engouement populaire a été largement supérieur aux attentes, tant pour les compétitions que pour les activités culturelles et les découvertes proposées au public. La manifestation a laissé plusieurs réalisations, dont le Vortex, village olympique des athlètes, converti en foyer pour étudiants sur le campus de l'UNIL-EPFL.

Il semblait lointain, ce problème de coronavirus, lorsque les autorités chinoises ont annoncé en décembre 2019 l'existence de l'épidémie dans la ville de Wuhan, mégapole de 11 millions d'habitants inconnue de la plupart des Suisses. La question devint par contre préoccupante pour les Suisses quand l'Italie fut à son tour touchée et annonça le premier décès sur son territoire, le 22 février 2020. Le lendemain, des personnes ont été placées en quarantaine dans des hôpitaux du canton du Tessin. Les choses se sont accélérées dans les jours qui ont suivi.

La campagne de prévention de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) commença. Les affiches de prévention rouges ont été posées. Elles indiquaient les consignes pour endiguer l'épidémie. Chacun dut se familiariser avec de nouveaux gestes : se laver les mains fréquemment, éternuer dans son coude, rester à la maison en cas de fièvre, garder le plus possible les distances, éviter les poignées de main et les bises.

Le Conseil fédéral a interdit les manifestations de plus de 1000 personnes sur tout le territoire de la Confédération. De nombreuses manifestations ont été annulées. Puis les restrictions se sont amplifiées avec la fermeture des écoles notamment jusqu'à fin avril et l'interdiction des manifestations de plus de 100 personnes jusqu'à la fin du mois d'avril. Le Conseil fédéral a annoncé une aide d'urgence de 10 milliards de francs pour soutenir les branches économiques touchées par les mesures sanitaires. Ces décisions ont déclenché un vent de panique chez les habitants, qui se sont rués dans les magasins pour acheter des biens alimentaires. Les rayons se sont vidés ; les pâtes, le riz, les fruits et légumes et les produits congelés sont devenus rapidement introuvables, tout comme les rouleaux de papier-toilette. Nous étions en plein semi-confinement, en pleine première vague.

Après une période estivale un peu plus calme, où certainement les gestes barrières ont été quelque peu abandonnés, le nombre des décès dus au Covid a explosé fin octobre, provoquant sur Vaud et certains Cantons de Suisse romande la fermeture des restaurants et ceci pour 6 semaines dès le début novembre. Après une réouverture de 2 semaines, ils seront à nouveau fermés pendant les fêtes de fin d'année.

Pour notre Commune, cette année spéciale a perturbé fortement la gestion courante de notre village. Nous citons dans ce rapport une liste non exhaustive des mesures prises, très souvent dans l'urgence et de certaines conséquences :

- Annulation de grands nombres de séances. La Municipalité s'est réunie pendant 6 semaines en visioconférence. Le Conseil communal a pu siéger à la salle de gym en respectant les mesures sanitaires.
- Notre administration a fermé durant la 1ère vague et une partie de collaborateurs et collaboratrices a dû travailler en télétravail, une fois que toutes les dispositions le permettant furent prises. Reprise du télétravail dès décembre.
- Tous nos locaux ont été fermés pendant une grande partie de cette année, à part les écoles où des mesures sanitaires ont été prises afin de permettre la reprise de l'enseignement à nos jeunes dès début mai.
- La déchèterie a pu continuer à accueillir nos habitants suite à quelques aménagements internes et quelques modifications d'horaire.
- Annulation de toutes les manifestations, inaugurations ou autres invitations pendant presque toute l'année : accueil des nouveaux habitants, 1er août, Jumelage, inauguration COF, etc.
- Certains travaux nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité ont été provisoirement reportés pendant l'année : pose du relevé à distance des compteurs, changement des luminaires, etc.

Quelques personnalités qui ont marqué le paysage politique communal, cantonal ou fédéral en 2020

- Mme Simonetta Sommaruga est la nouvelle Présidente de la Confédération ;
- Mme Nuria Gorrite est toujours Présidente du Gouvernement vaudois ;
- M. Jean-François Thuillard est toujours Syndic de Froideville ;
- Mme Isabelle Moret a présidé le Conseil National en 2020 ;
- Suite à la démission précipitée M. Yves Ravenel à la Présidence du Parlement vaudois début janvier, c'est Mme Sonya Butera qui a assuré l'intérim à la Présidence jusqu'à son élection de Première Citoyenne de notre Canton fin juin ;
- Mme Christelle Luisier Brodard a complété le Conseil d'Etat lors d'une élection complémentaire le 9 février, suite à la démission de Mme Jacqueline de Quattro qui a été élue au Conseil National ;
- Après 32 ans de présidence du Conseil communal, M. Olivier Martin a cédé sa place à M. Dominique Glur lors de la séance du Conseil communal du 23 juin.

A Froideville en 2020

- 11 janvier : apéro communal du nouvel-an ;
- 18 janvier : repas des Aînés ;
- 12 février : rencontre avec nos sociétés locales ;
- 17 mars : Conseil communal - ANNULE ;
- 11 mai : accueil de nos nouveaux habitants – ANNULE ;
- 26 mai : Conseil communal
- 23 juin : Conseil communal ;
- 1er août : Fête Nationale – ANNULEE ;
- 28 août : Tir inter-municipalités – ANNULE ;
- 12 et 13 septembre : rencontre dans le cadre du Jumelage avec nos amis de la Pacaudière – ANNULEE ;

- 6 octobre : Conseil communal ;
- 30 octobre : inauguration COF – ANNULEE ;
- 8 décembre : Conseil communal, en respectant les normes sanitaires ; repas de fin d'année – ANNULE ;
- 11 décembre : sortie du personnel communal – ANNULEE.

Il n'est mentionné que les activités « officielles » de notre Commune. Il y a eu grand nombre d'annulations concernant les activités culturelles, sportives et amicales de nos sociétés ou associations locales.

Pour tous les autres événements marquants au niveau cantonal, national ou mondial en 2020, notre ami Google est toujours à notre disposition !

4. TRAVAUX MUNICIPAUX

Comme à son habitude, la Municipalité s'est réunie 51 fois dans l'année, le lundi en fin d'après-midi pour des séances d'une durée de 2,5 à 3 heures. Pour des raisons pratiques, nous avons avancé l'heure de notre séance hebdomadaire à 17h. La séance extra-muros organisée chaque année en automne, s'est déroulée dans nos murs pour raisons sanitaires. Lors de cette demi-journée de réflexion, la Municipalité s'est souciée du respect et du suivi de son programme de législature 2016-2021, de la planification des préavis à soumettre au Conseil communal en 2021 et a abordé, succinctement, les lignes directrices de la future législature 2021-2026 qui se profile déjà.
Les nombreuses communications cantonales, régionales, intercommunales ou autres sollicitent toujours toute l'attention des municipaux.

Le temps consacré par chaque municipal, sur la base de l'horaire communal de 42,5 heures, est résumé ainsi pour l'année 2020 (les heures de chaque municipal comprennent 4 séances du Conseil Communal de 2 heures en moyenne, 48 séances de Municipalité de 2,5 heures en moyenne, 48 x la lecture du courrier et la préparation des séances de Municipalité de 1.5 heures en moyenne et les heures de chacun pour les différents dicastères. De plus, il faut ajouter 1 heure par semaine pour le syndic pour la signature des courriers et des paiements :

M. Albert Blaser	330.00	heures	soit env. 17 % d'une occupation à 100 %
M. Michel Girod	631.00	heures	soit env. 32 % d'une occupation à 100 %
M. Jean-Louis Meylan	519.00	heures	soit env. 27 % d'une occupation à 100%
M. Jean-François Thuillard	798.00	heures	soit env. 41 % d'une occupation à 100 %
M. Pierre-Alain Witzig	451.00	heures	soit env. 23 % d'une occupation à 100 %

A ces heures s'ajoutent celles concernant les participations aux séances intercommunales, telles que l'AET, l'ASICE, GEDREL, TRIDEL, la Protection civile, le SDIS, le Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent, le SDNL, Lausanne Région, les tl, la Région Gros-de-Vaud, ainsi qu'aux nombreuses assemblées générales de diverses sociétés ou associations.

Au vu des circonstances, nombre de séances ont subi des changements de date. Plusieurs se sont déroulées par visioconférence, certaines ont consisté à des échanges de courriers ou de courriels et plusieurs ont été simplement annulées.

Pour la Municipalité, il n'a pas toujours été simple de s'organiser avec tous ces changements au sein de nos agendas respectifs.

Les principales préoccupations et prises de position de la Municipalité ont été les suivantes :

- le suivi du programme de législature 2016-2021 ;
- esquisser les lignes directrices de la législature 2021-2026 ;
- le suivi du travail de l'administration communale et de la bourse, afin qu'il reste performant et de qualité élevée ;
- rechercher un ou une futur(e) secrétaire municipal(e) en remplacement de Madame Nathalie Studer, démissionnaire au 31 décembre 2019 ;
- engagement de Monsieur Michel Soutter au 1er avril, en plein semi-confinement ;
- le suivi du travail de notre service de voirie et de conciergerie, afin qu'il reste performant et de qualité élevée ;
- l'examen des quelques dossiers de mise à l'enquête publique ou en procédure simplifiée ;
- suivi des travaux de rénovation de notre Centre œcuménique ;
- pose du système de relevé à distance de nos compteurs d'eau ;
- étude et préparation du dossier concernant le changement de l'éclairage public au chemin du Maupas ;
- étude et préparation du dossier concernant le changement du solde des luminaires à vapeur de mercure, au sodium et iodure par des ampoules LED ;
- suivi de la procédure de révision de notre plan général d'affectation (PGA) ;
- étude, préparation du dossier et suivi du chantier concernant la réfection de la route « Sur le Pont, Rue du Rossy, Route de Pré Camuz, Route du Chalet-à-Gobet » ;
- étude, préparation et suivi de l'optimisation de notre service informatique ;
- réponse à la motion Gattlen et consorts sur les « caches containers » au Bas de la Fin ;
- suivi des travaux de construction d'une route provisoire au Pré Bugnon par le Canton ;
- étude et préparation urgente d'un projet de construction de deux classes modulaires sur notre site scolaire pour la rentrée d'août 2021 ;
- étude du changement de chauffage de l'ancienne poste par un raccordement à notre CàD ;
- les travaux d'épuration en cours et ceux à entreprendre prochainement ;
- le contrôle permanent de la distribution et de l'autocontrôle de l'eau potable ;
- la gestion de nos forêts en collaboration avec le garde-forestier.

Le budget mis à disposition par votre Conseil a généralement été bien maîtrisé et respecté.

Pour les dépenses extraordinaires, elles ont toutes fait l'objet de préavis approuvés par le Conseil communal.

5. COMMISSIONS MUNICIPALES

5.1 Aménagement du territoire

Président :	M. Jean-François Thuillard
Membres :	M. Gérald Ducommun M. François Mathey M. Gérald Meylan M. Sandro Parisotto

Vous trouverez le détail de son activité à la rubrique ad hoc en page 42.

Préposé au contrôle des chantiers :	M. Sandro Parisotto

5.2 Commission de salubrité

Président :	M. Jean-François Thuillard
Connaissances du bâtiment :	M. François Mathey

Cette commission n'a pas eu d'activité en 2020.

5.3 Commission du jumelage

Président :	M. Pierre-Alain Witzig
Secrétaire :	M. Philippe Brun, dès le 19.02.2020
Membres :	Mme Marie Brun M. Pierre-Alain Christeler, dès le 19.02.2020
Représentant de la Municipalité :	M. Pierre-Alain Witzig

La Commission s'est réunie à quatre reprises en 2020, à savoir le 19 février, le 24 juin, le 11 août et le 2 septembre, afin d'organiser le déplacement de nos amis Français. Celui-ci devait avoir lieu durant le weekend du 12 et 13 septembre dernier. Finalement, quand bien même toute l'organisation était en place, nous avons dû nous résigner à annuler la manifestation en raison de la situation sanitaire. En effet, une grande partie de nos amis Pacaudois ayant, à juste titre, renoncé au déplacement par mesure de sécurité, nous avons préféré renoncer aux festivités. Cette manière de faire s'est révélée également être la meilleure solution pour les Cacatchoux. D'entente avec la Présidente du comité de La Pacaudière, le tout a été déplacé aux 11 et 12 septembre 2021, à Froideville.

Cette année 2020 a également été marquée par la démission de notre secrétaire Catherine Thuillard. Nous tenons à relever l'excellente collaboration que nous avons eue tout au long de son activité et la remercions pour son engagement. Catherine reste membre du Jumelage et nous nous en réjouissons. Philippe Brun prend à son tour le rôle de secrétaire. De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein du comité, Pierre-Alain Christeler. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction parmi nous.

Il va sans dire que nous acceptons volontiers de nouvelles têtes dans le cadre du Jumelage, comme membre du comité ou simple participant.

Pour terminer, nous pouvons également relever l'excellente collaboration et les nombreux contacts amicaux avec Madame Véronique Tamin, Présidente du comité français. Nos échanges sont toujours très agréables et constructifs.

Pour terminer, l'ensemble du comité du Jumelage tient à apporter ses plus vifs remerciements à nos autorités, pour leur soutien.

5.4 Commission de sécurité routière

Membres : M. Azdine Bouhedja
M. Olivier Martin
M. Jürg Leiser

Représentants de la Municipalité : M. Michel Girod
M. Pierre-Alain Witzig

Vous trouverez le détail de son activité en page 46.

5.5 Commission du patrimoine immobilier

Membres : M. Olivier Martin
M. Philippe Heller
M. Pierre-Aldo Barraz
M. Benjamin Mathey
M. Jürg Leiser

Représentants de la Municipalité : M. Michel Girod
M. Pierre-Alain Witzig

Vous trouverez le détail de son activité en page 40.

5.6 Participations à d'autres entités

CàD – Centrale de chauffage à distance Froideville SA

Représentants de la Municipalité

Composition du Conseil d'Administration (CA) : M. Jean-François Thuillard, Président
M. Jean-Louis Meylan, Vice-Président
M. Michel Girod, Secrétaire

Représentants du Conseil communal

Composition du Conseil d'Administration (CA) : M. Azdine Bouhedja
M. Marc-Henri Schwab

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2020 :

- 5 mars : situation financière et mesures à prendre ;
- 27 août : rapport sur la gestion du CàD en 2019, comptes 2019 ;
- 19 octobre : budget 2021, mesures proposées et suite à donner ;

- 14 décembre : budget 2021, retour sur la séance avec les consommateurs.

Suite aux prévisions budgétaires pour 2021 et suivantes, le CA a invité les consommateurs privés à une séance d'information en date du 25 novembre.

Après avoir expliqué les objectifs de cette séance, résumé la vision de la politique fédérale énergétique à l'horizon 2030, détaillé l'état de situation du CàD avec les comptes depuis 2015, listé les mesures entreprises et mesuré les enjeux pour la SA du CàD, nous avons proposé une solution aux consommateurs afin d'équilibrer le budget 2021 et les suivants.

Malheureusement, le contrat de base mentionne que toutes modifications des modalités doivent obtenir l'accord du consommateur.

Après quelques discussions, les consommateurs ont TOUS été d'accord de signer un avenant au contrat de base, proposant un prix du kWh à 20cts HT (actuel 16cts HT). Cet avenant propose à tous les consommateurs publics ou privés, une rétrocession de 50 % du bénéfice de l'exercice comptable annuel, évidemment en cas d'exercice positif ! Les autres 50% seront affectés dans un compte de réserve pour entretien ou pour des investissements futurs.

Représentants du Conseil communal

Composition de l'Assemblée ordinaire (AO) : M. Daniel Freymond
M. Dominique Glur
M. Valéry Martin
M. Yves Schwarz
M. Peter Lehmann

Il s'agit d'une société dont le capital est à 100 % en mains de la Commune.

L'assemblée a été convoquée 2 fois en 2020. Les dates de convocations ont été reportées en raison de la complication de se réunir en fonction des normes sanitaires en vigueur.

- 27 août : rapport du CA sur l'exercice 2019, comptes 2019 et suivi des consommations par bâtiment ;
- 14 décembre : rapport du CA sur l'exercice en cours, budget 2021, suivi des consommations par bâtiment et retour sur la séance avec les consommateurs privés.

En 2020, mise en service du raccordement de la parcelle no 991.

Le centre œcuménique a été raccordé dans le cadre de sa rénovation. Le chauffage à mazout de l'ancienne poste est en fin de vie (1992) ; l'étude pour raccorder ce bâtiment au CàD est toujours en cours (demande au Conseil prévue pour début 2021).

Les résultats comptables 2020 peuvent être consultés dans les annexes du préavis n° 60/2021.

Le suivi du calibrage des compteurs kWh est effectué par une entreprise agréée selon un tournus déterminé.

Un tableau, régulièrement mis à jour, nous permet de suivre les consommations de chaque bâtiment raccordé au CAD et les quantités de plaquettes brûlées dans nos chaudières.

L'année 2020 a été marquée par des températures très clémentes. Un seul jour en février a relevé une température en dessous de zéro (env. - 5 °C). Cet état de fait a évidemment une incidence sur les ventes de kWh !

Hangar à plaquettes du triage Mèbre-Talent situé à Bretigny

Trappe de déchargement au collège du Chêne

Tableau des consommations de kWh

Bâtiment de Bellevue	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total 2016 à 2020**
1er trimestre	27'341	29'694	24'592	26'133	19'794	127'554
2ème trimestre	12'732	12'647	9'758	12'657	8'139	55'933
3ème trimestre	4'849	8'135	3'662	4'616	3'715	24'977
4ème trimestre	23'200	22'557	20'208	19'513	17'139	102'617
Total Bâtiment de Bellevue	**68'122**	**73'033**	**58'220**	**62'919**	**48'787**	**311'081**
Collège de la Fontaine	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total 2016 à 2020**
1er trimestre	35'677	41'599	46'462	30'220	21'394	175'352
2ème trimestre	12'474	9'757	8'339	9'057	8'510	48'137
3ème trimestre	2'594	3'146	1'456	1'608	1'197	10'001
4ème trimestre	33'754	28'280	23'879	19'772	23'036	128'721
Total Collège de la Fontaine	**84'499**	**82'782**	**80'136**	**60'657**	**54'137**	**362'211**
Collège du Platane	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total 2016 à 2020**
1er trimestre	91'171	111'043	88'556	55'804	64'885	411'459
2ème trimestre	54'656	58'459	47'103	27'629	40'680	228'527
3ème trimestre	41'903	32'052	19'745	18'273	25'160	137'133
4ème trimestre	64'802	63'730	44'654	40'996	63'250	277'432
Total Collège du Platane	**252'532**	**265'284**	**200'058**	**142'702**	**193'975**	**1'054'551**
Collège du Chêne	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total 2016 à 2020**
1er trimestre	62'164	59'081	60'940	51'417	39'965	273'567
2ème trimestre	19'150	11'380	10'333	10'134	3'523	54'520
3ème trimestre	5'197	4'651	3'942	2'636	3'760	20'186
4ème trimestre	48'639	42'481	32'737	34'900	38'231	196'988
Total Collège du Chêne	**135'150**	**117'593**	**107'952**	**99'087**	**85'479**	**545'261**
Collège du Tilleul	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total 2016 à 2020**
1er trimestre	24'419	23'262	24'163	22'025	18'859	112'728
2ème trimestre	9'973	7'238	6'077	9'017	4'818	37'123
3ème trimestre	2'653	3'226	2'217	2'683	1'674	12'453
4ème trimestre	17'278	19'109	17'647	17'838	20'587	92'459
Total Collège du Tilleul	**54'323**	**52'835**	**50'104**	**51'563**	**45'938**	**254'763**
Centre œcuménique	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total 2016 à 2020**
1er trimestre						
2ème trimestre						
3ème trimestre						
4ème trimestre					5'813	5'813
Total Centre œcuménique					**5'813**	**5'813**

Bâtiments privés	2016 7 raccord.	2017 7 raccord.	2018 7 raccord.	2019 9 raccord.	2020 9 raccord.	Total 2016 à 2020
1er trimestre	26'090	152'785	151'655	93'201	108'004	531'735
2ème trimestre	10'044	37'301	33'634	63'126	41'192	185'297
3ème trimestre	5'096	23'251	30'146	29'869	20'461	108'823
4ème trimestre	163'838	62'080	98'924	103'433	120'649	548'924
Total Bâtiments privés	**205'068**	**275'417**	**314'359**	**289'629**	**290'306**	**1'374'779**
Total Chauffage à distance	**799'694**	**866'944**	**810'829**	**706'557**	**724'435**	**3'908'459**

Tableau des rendements

	kWh	Plaquettes consommées	Rendement (kWh / m^3)
2016	799'694	1'190	672.0
2017	866'944	1'374	631.0
2018	810'829	1'209	670.7
2019	706'557	1'272	555.5
2020	724'435	1'223	592.3
Total 2016 à 2020	**3'908'459**	**6'268**	**623.6**

ASICE - Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

Composition :

Comité de direction : M. Pierre-Alain Witzig

Délégués au Conseil intercommunal : M. Jean-François Thuillard, Président
M. Albert Blaser

Représentants du Conseil communal : M. Laurent Gattlen
M. Cédric Von Rohr
M. Azdine Bouhedja
Suppléant : M. Jean-Bernard Droxler

Voir le rapport d'activité à la rubrique « Instruction publique » (page 50 et suivantes).

SDNL - Schéma Directeur du Nord Lausannois

Composition :

Bureau :	M. Jean-François Thuillard, Vice-Président
Groupe décisionnel :	M. Jean-François Thuillard
Suppléant :	M. Michel Girod
Groupe technique :	M. Jean-François Thuillard
Suppléant :	M. Michel Girod
Délégués du Conseil communal :	M. Jean-Marc Porchet, Président M. Cédric Pahud (dès octobre 2020) M. Jean-Luc Stadler M. Charly Dind
Suppléant :	pas de suppléant

Coup d'œil rétrospectif sur 2020

Du strict point de vue de la deuxième couronne, les études importantes à citer sont :

- l'étude de planification régionale des P+R, copilotée par l'ARGDV et le SDNL ;
- l'étude sur les réserves en zones à bâtir et mixtes, même si les communes de la deuxième couronne ont souhaité que la réflexion s'arrête au stade du diagnostic.

Le projet d'Espace Blécherette a bien progressé et offre, entre autres, un certain nombre d'opportunités aux agriculteurs du sud du périmètre du SDNL.

La planification du site d'activités stratégiques de Romanel-Vernand était le gros morceau de cette année. S'il est localisé en périmètre de centre, il faut souligner que les emplois potentiels qu'il représente sont une opportunité pour toute la région du SDNL et même au-delà.

Extrait du rapport d'activités 2020 du SDNL :

Editorial du Vice-Président, Jean-François Thuillard

Vous avez dit « 2ème couronne » ?

Les communes dites de la « 2ème couronne » … Ce n'est certainement pas la première fois que vous lisez ou entendez cette expression dans le cadre des travaux du Nord lausannois. Au sein du Bureau du SDNL, j'ai le plaisir de représenter ces communes, qui visiblement ont quelque chose de différent vu qu'il a semblé nécessaire de les distinguer de leurs voisines de la « *1ère couronne* ». Mais en quoi consiste cette différence ? Etat des lieux de deux idées reçues parmi d'autres :

« *Nous ne sommes pas concernées par les travaux du projet d'agglomération Lausanne-Morges* »

Si nous ne faisons pas partie d'un périmètre de centre au sens du PDCn (plan directeur cantonal), nous sommes éminemment concernées par les développements du PALM (agglomération Lausanne-

Morges) dont le périmètre constitue notre bassin versant de vie, avec les contraintes et opportunités que cela représente. Les infrastructures incontournables du canton sont localisées dans cette agglo de même qu'une grande partie des activités économiques qui font de l'arc lémanique l'une des régions les plus dynamiques du vieux continent.

Y accéder depuis le nord du périmètre du SDNL constitue parfois, c'est vrai, un défi que l'on accepte à la perspective rassurante de quitter la métropole encombrée le soir venu et retrouver un havre de tranquillité, quelque part entre Sullens et Froideville, aux portes sud de la région du Gros-de-Vaud. Ce sont nos liens *fonctionnels* qui définissent notre rapport à l'agglomération et dans ce sens, excepté quelques frontières institutionnelles, nous faisons pleinement partie de la vie de l'agglomération.

« *Les communes de la « 2ème couronne » sont rurales et agricoles, leurs habitants sont d'origine paysanne ».*

A l'origine, oui et en termes de surfaces et de types d'exploitation, nos communes peuvent être qualifiées de plus agricoles que leurs voisines urbaines ; quant à l'attribut « rural », il est subjectif et se déplace spatialement avec le temps hors des murs de la cité. S'il reste quelques trop rares paysans dans nos communes, la majorité des (nouveaux) habitants de celles-ci sont de vils citadins qui refusent, pour une grande majorité, le dogme de la densité à tout prix et embrassent quotidiennement celui que nos amis ingénieurs qualifient de trafic individuel motorisé ; en d'autres mots, la voiture. Pourtant, aucun effort n'est épargné pour capter ces voitures dans les parkings d'échange en amont de l'agglo, à travers la stratégie P+R en cours et de profiter des cadences en augmentation permanente de nos infrastructures de transports publics régionaux.

Ces habitants d'origine citadine, sans qui nos contrées ne seraient peut-être que de vastes étendues agricoles à l'échelle suisse évidemment, contribuent au dynamisme et à la pérennité de nos villages. Dois-je préciser que la « 2ème couronne » n'est pas le lieu de vie exclusif du monde agricole : je vous renvoie à l'entretien de mon collègue Fernand Henny dans ce rapport de gestion 2020, exploitant au Mont-sur-Lausanne pour découvrir une vision complémentaire de ce que peut être l'agriculture en milieu urbain, ce à quoi l'étude du SDNL « Espace Blécherette » s'intéresse actuellement.

En somme, comprendre et travailler le territoire passe par cet exercice de questionnement et de redéfinition de ce qui qualifie nos lieux de vie et des personnes qui y habitent. Pour ce qui est de notre qualité de communes de la « 2ème couronne », le terrien que je suis apprécie ce petit coin de pays avec toutes les qualités et les défauts qui en font son charme ! Et vous ?

Pour plus de renseignements et d'information, la Municipalité vous invite à consulter le site **www.sdnl.ch**.

AET – Association intercommunale pour l'Epuration des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent

Composition :

Comité de direction :	M. Sandro Parisotto, Président M. Albert Blaser
Conseil intercommunal :	M. Jean-François Thuillard, Président M. Jean-Louis Meylan M. Philippe Heller M. Valéry Martin M. Yann Betticher M. Jean-Luc Stadler

En ce qui concerne la STEP :

L'AET a fait une révision complète de la centrifugeuse. En même temps elle a changé le tableau électrique de cette dernière qui ne correspondait plus aux normes en vigueur. Une soufflante a également dû être réparée.

Triage Mèbre–Talent

M. Pierre-Alain Witzig est notre délégué au sein du Triage Mèbre–Talent.

Les délégués du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent, se sont réunis à deux reprises, à savoir le 16 juin et le 16 septembre 2020. Les comptes 2019 ont été validés lors de la première et le budget 2021 a été adopté lors de la seconde séance.

D'autre part, les diverses discussions se sont portées notamment sur le suivi de la révision des plans de gestion, du nouveau concept de communication, des concepts d'entretien des dessertes à camion et de la mise en œuvre du Plan directeur forestier en plus des traditionnelles informations du garde-forestier et de l'inspecteur des forêts.

La stratégie de communication pour le triage a concrètement commencé début décembre avec la mise en ligne du site www.mebre-talent.ch, l'augmentation de la publication sur

https://www.facebook.com/MebreTalent

et les débuts sur https://www.instagram.com/nosforetsmebretalent/

Association intercommunale du SDIS Haut-Talent

Comité de direction : M. Michel Girod, Président dès le 15.12.20

Conseil intercommunal :
Délégué de la Municipalité : M. Jean-François Thuillard, vice-Président dès le 15.12.20

Délégué de la Municipalité suppléant : M. Pierre-Alain Witzig

Délégué du Conseil communal : M. François Mathey

Délégué du Conseil communal suppléant : M. Yann Betticher

Les tableaux en pages 59 et suivantes donnent en détail un aperçu de l'engagement de nos soldats du feu.

Association des communes du district du Gros-de-Vaud de la Protection civile

(Organisation Régionale de la Protection Civile du Gros-de-Vaud – ORPC du Gros-de-Vaud)

Représentant de la Municipalité : M. Michel Girod
Délégué de la Municipalité suppléant : M. Pierre-Alain Witzig

Le détail de son activité figure à la page 62, rubrique « Protection civile ».

Association Jorat, « Une terre à vivre au quotidien » (JUTAVAQ)

Pour rappel :

Le Conseil communal du 25 juin 2019 a approuvé la proposition municipale dans le préavis n° 43/2019 relatif à la démission de la commune de Froideville de l'association « Une terre à vivre au quotidien » et ceci pour le 31 décembre 2019.

Au 1er janvier, nous ne faisons plus partie de cette association et donc nous n'avons plus d'activité au sein de cette dernière.

Autres activités ou représentations

Nous remercions les préposés et suppléants aux tâches suivantes :

Office communal d'approvisionnement économique : M. Michel Soutter

Sécurité au travail : MM. Michel Soutter et Jürg Leiser

Garde-forestier : M. Jean-Philippe Crisinel, Assens

Préposé agricole arrondissement de Froideville : M. Patrick Gindroz, Poliez-Pittet

6. ETAT DU PERSONNEL D'EXPLOITATION AU 31.12.2020

Chef du service « Patrimoine et Voirie » :	M. Jürg Leiser
Remplaçant du chef du service « P. et V. » : et Fontainier	M. Jean-François Corbaz
Collaborateurs :	M. Pierre-Alain Christeler M. Mathias Ryter (départ au 31.10.2020)
Responsable déchèterie, intendant de la grande salle, du COF et du congélateur communal :	M. John Métrailler
Apprenti :	M. Loris Dind
Intendant des bâtiments scolaires :	M. Laurent Crottaz
Aides-concierges des bâtiments scolaires, administration et centre sportif :	Mme Zélia Raposo Mme Maria-Ana Thuillard Mme Suganthini Ravisangar

Suite au départ d'un collaborateur et à une absence planifiée d'un de ses collègues début novembre pour raison médicale, nous avons fait appel à l'association Prometerre et son service de dépannage agricole et communal. Elle nous a proposé M. Fabrice Dutoit, qui avait déjà travaillé à notre service de voirie, pour la période du 1er novembre au 31 décembre. Nous le remercions de son engagement pendant ces quelques semaines.

Nous remercions tous nos collaborateurs pour leur engagement total au service de notre commune.

Personnel d'exploitation 2020

7. POPULATION

La statistique de la population au 31.12.2020 dénombre 2’694 habitants, qui se répartissent comme suit :

Suisses :	Hommes:	1’096		
	Femmes:	1’100	Total :	2’196
Etrangers :	Hommes :	265		
	Femmes :	233	Total :	498
Total général :				2’694

ce qui représente une augmentation 56 personnes (2019 = 2’638).

Le Contrôle des habitants a enregistré plus de 500 mouvements, dont 42 naissances, 15 décès, ainsi que divers mariages, séparations, changements d’adresses.

Il a été délivré 212 permis (mutations) et 82 cartes d’identité.

Le Bureau des étrangers a géré 497 dossiers en 2020 (contre 404 en 2016, 461 en 2017 et 466 en 2018, 470 en 2019), soit 159 permis «B», 326 permis «C», 6 permis «F», 4 permis «L» et 2 en attentes d’autorisation.

Les communautés les plus importantes sont : France 31.94 %, Portugal 24.55 %, Italie 8.38 %, Espagne 5.79 %, Royaume Uni 3.79 %, Allemagne 3.39 %, Belgique 3.19 %, Kosovo 2.59 %.

FROIDEVILLE - STATISTIQUE DE LA POPULATION RESIDENTE DEPUIS 2008

Année	Population totale	Différences	Augmentation en %
31.12.2008	1'658		
31.12.2009	1'727	69	4.16%
31.12.2010	1'762	35	2.03%
31.12.2011	1'905	143	8.12%
31.12.2012	1'989	84	4.41%
31.12.2013	2'107	118	5.93%
31.12.2014	2'305	198	9.40%
31.12.2015	2'422	117	5.08%
31.12.2016	2'459	37	1.53%
31.12.2017	2'561	102	4.15%
31.12.2018	2'576	15	0.59%
31.12.2019	2'638	62	2.41%
31.12.2020	2'694	56	2.12%
Augmentation totale de 2008 à 2020		1'036	62.48%

Arrangements floraux devant l'administration communale

Couvert à broches ou grillades réalisé en 2020 au Centre sportif de Pré Camuz

8. CONSEIL COMMUNAL

8.1 Bureau du Conseil communal

Composition du 1er janvier au 30 juin :

Président :	M. Olivier Martin
1er Vice-Président :	M. Dominique Glur
2ème Vice-Président :	M. Vincent Rey
Secrétaire :	M. Loïc Ansermoz
Secrétaire suppléant(e) :	vacant
Scrutateurs :	M. Christian Clément Mme Sabrina Dussez
Scrutateurs suppléants :	Mme Martine Ecuyer M. Charly Dind

Composition du 1er juillet au 31 décembre :

Président :	M. Dominique Glur
1er Vice-Président :	M. Vincent Rey
2ème Vice-Président :	M. Olivier Martin
Secrétaire :	M. Loïc Ansermoz
Secrétaire suppléant(e) :	vacant
Scrutateurs :	M. Christian Clément Mme Sabrina Dussez
Scrutateurs suppléants :	Mme Martine Ecuyer M. Charly Dind

8.2 Rapport sur les activités du Bureau du Conseil communal pour l'année 2020

Le Bureau s'est réuni 8 fois durant l'année :

- pour approuver le procès-verbal des séances du Conseil communal, les 2 juin, 1er juillet, 19 octobre et 15 décembre ;
- pour nommer des commissions et discuter de divers sujets, les 9 février, 20 mai, 19 octobre et 15 décembre.

Le Bureau a nommé les commissions suivantes :

- commission concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour le changement de l'EP (éclairage public), à la suite de la mise en souterrain de l'alimentation électrique, des lampadaires au chemin du Maupas (Préavis 49/2020) ;
- commission concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour le remplacement du solde des luminaires à vapeur de mercure par des ampoules LED (Préavis 50/2020) ;
- commission concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les travaux de réfection de la route Sur le Pont, de la rue du Rossy, de la route de Pré Camuz et de la route du Chalet-à-Gobet (Préavis 53/2020) ;
- commission concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer l'optimisation de l'outil informatique de l'Administration communale (Préavis 54/2020) ;

- commission concernant demande de crédit extrabudgétaire pour la construction de deux salles de classes modulaires, pour le degré primaire, sur le site scolaire du Bas de la Fin (Préavis 56/2020) ;
- commission concernant les travaux dans les locaux de l'ancienne voirie à Belle Vue (Préavis en 2021).

Le Bureau a également assumé la tâche de bureau de vote lors des votations et élections des 9 février, 27 septembre et 29 novembre 2020.

Fait marquant, le 1er juillet 2020 a eu lieu la passation de pouvoir entre M. Olivier Martin et M. Dominique Glur à la présidence du Conseil communal.

Rappelons qu'Olivier Martin a présidé le Conseil durant 32 ans et 156 séances. Nous lui adressons une fois encore nos remerciements pour son dévouement tout au long de son mandat et nous réjouissons de continuer à collaborer avec lui au sein du Conseil.

Remise des clés

Toutes les séances du Conseil communal 2020 se sont déroulées à la salle de gym du Bas de la Fin et ceci afin de respecter les normes sanitaires. Le semi-confinement ayant débuté le 13 mars, la séance du 17 mars a été annulée et remplacée par une séance le 26 mai. Notre salle respectant les normes en vigueur, le Conseil général de Bretigny a profité de nos installations le 22 juin, de même que le Conseil communal de Corcelles-le-Jorat le 24 juin.

Salle de gym du Bas de la Fin préparée pour les conseils communaux

8.3 Commission permanente des finances

Composition :

Président :	M. Philippe Weibel
Membres :	Mme Martine Jaccoud M. Pierre-Aldo Barraz M. Peter Lehmann Mme Joanne Kobel Dubail
Membres suppléants :	Mme Françoise Jaccoud Mme Anouck Pahud

Voici le compte-rendu des activités de la commission des finances pour 2020 qui nous a été transmis par son Président :

Pendant l'année 2020, La Commission des finances s'est réunie à 10 reprises, dont une fois en visioconférence (COVID oblige), pour :

- étudier et rapporter sur 7 préavis municipaux ;
- prendre connaissance de l'analyse financière de BDO ;
- entretenir des relations régulières avec la Municipalité afin de traiter les affaires courantes pour lesquelles son information ou son avis étaient requis.

8.4 Commission permanente de gestion

Composition :

Président :	M. Laurent Gattlen
Membres :	M. Philippe Heller M. André Miéville Mme Floriane Martin M. Yves Grosclaude
Membres suppléants :	M. Claude Débieux Mme Nathalie Cachelin (dès mai 2020)

Voici le compte-rendu des activités de la commission de gestion pour 2020 qui nous a été transmis par son Président :

La commission s'est réunie à 13 reprises durant l'année 2020 (en présence des suppléants).

Elle a vérifié les dossiers suivants :

- éclairage public : gestion ;
- déchèterie : couverture des charges ;
- chauffage à distance ;
- projet éolienne : impacts pour Froideville et communication entre Conseil communal et Municipalité ;
- ASICE : besoins de locaux ;
- archives communales : gestion.

En outre, la CoGest s'est particulièrement penchée sur les dossiers suivants :

- suivi des préavis, réponses de la Municipalité et clôture ;
- suivi des questions soulevées par les conseillers communaux (à suivre ou sans réponse).

8.5 Commission permanente de recours en matière d'impôts

Composition :

Membres :	M. Daniel Freymond M. André Philipona M. Stéphane Zoëll

Un seul recours a été déposé auprès de ladite commission durant l'année 2020.
La commission s'est réunie le 6 juillet 2020 pour le recours d'un citoyen de notre commune concernant différentes factures.

Le recours a été rejeté faute d'avoir été envoyé dans les délais légaux.

8.6 Sommaire des décisions du Conseil communal

En 2020, le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises.

Séance du 17 mars 2020 : annulée

Séance du 26 mai 2020

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- préavis n° 49/2020 concernant une demande de crédit extraordinaire pour le changement de l'éclairage public, à la suite de la mise en souterrain de l'alimentation électrique, des lampadaires au chemin du Maupas ;
- préavis n° 50/2020 concernant une demande de crédit extraordinaire pour le remplacement du solde des luminaires à vapeur de mercure, au sodium et iodure par des ampoules LED.

Rapport et réponses transmises :
Rapport sur la motion « Eoliennes ».

Séance du 23 juin 2020

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- préavis n° 51/2020 Rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil communal Activités 2019 ;
- préavis n° 52/2020 concernant les comptes de la commune de Froideville pour l'année 2019 ;
- préavis n° 53/2020 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les travaux de réfection de la route Sur le Pont, de la rue du Rossy, de la route de Pré Camuz et de la route du Chalet-à-Gobet. ;
- préavis n° 54/2020 concernant une demande de crédit extraordinaire pour financer l'optimisation de l'outil informatique de l'Administration communale.

Rapport et réponses transmises :
Rapport et dépôt de la motion « Eoliennes ». Le Conseil communal accepte la création d'une commission du Conseil communal « Environnement et Energie ».

Rapports des délégués :

- à l'ASICE ;
- à l'AET ;
- au SDIS ;
- au SDNL.

Elections réglementaires et assermentation :

- élection du Président du Conseil communal ;
- élections des 1er et 2ème vice-Présidents du Conseil communal ;
- élections des Scrutateurs ;
- élections des Scrutateurs suppléants.

Séance du 6 octobre 2020

Préavis municipaux soumis :

Exceptionnellement, aucun préavis n'a été présenté.

Réponse :

- de la Municipalité au postulat « Palissades pour containers, ch. du Bas de la Fin, parcelle 399 ».

Rapports des délégués

- au CàD, chauffage à distance.

Nominations :

- un-e délégué-e au SDNL **;**
- commission thématique pour le développement durable et les énergies renouvelables.

Une présentation sur la « Vision ASICE 2035 » a été faite par le Président du comité de direction des écoles, Monsieur Jean-Pierre Sterchi et de Madame la Directrice des écoles Virginie Dorthe.

Séance du 8 décembre 2020

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- préavis n° 55/2020 concernant le budget des dépenses et des recettes ordinaires de la commune de Froideville pour l'année 2021 ;
- préavis no 56/2020 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour la construction de deux salles de classes modulaires, pour le degré primaire, sur le site scolaire du Bas de la Fin.

Relations avec le Conseil communal :

La Municipalité s'efforce de répondre directement aux différentes questions émanant du Conseil communal et des compléments sont parfois apportés, lorsque cela est nécessaire, à une séance future.

Les différents dépôts de postulats ou autres motions occupent la Municipalité et notre administration. Nous nous efforçons d'y répondre, selon nos compétences et dans les délais.

La Municipalité apprécie que toutes et tous gardent à l'esprit le rôle de chacun dans le fonctionnement de nos institutions communales et ceci dans l'intérêt de notre Commune.

La Municipalité apprécie les échanges constructifs qui se dégagent des différentes rencontres ou débats.

Nous remercions les membres du Conseil communal pour leur engagement et leur soutien. Nous profitons de ce rapport de gestion pour remercier très sincèrement votre infatigable Président, Monsieur Olivier Martin, qui a su pendant plus de 32 ans mener les débats de votre Conseil communal de main de maître. La Municipalité lui souhaite une très agréable pré-retraite présidentielle.

Nous félicitons et souhaitons plein succès à son successeur, Monsieur Dominique Glur.

Résultat 2020

Le préavis 48/2019 (Budget 2020) prévoyait un excédent de charges de CHF 427'650. Le résultat final 2020 présente un excédent de revenus net de CHF 13’724. Ces bons résultats s’expliquent par des rentrées fiscales supérieures aux attentes, et par des économies de charges, principalement dues à la crise que nous vivons actuellement. La pandémie de Covid-19 a chamboulé tous les plannings et retardé, voire annulé certains projets.

Les réserves affectées (épuration et eau) ont été modifiées comme suit :

-	Attributions :	CHF	256’519
-	Prélèvements :	CHF	52’931

Les réserves non-affectées ont été modifiées comme suit :

-	Attributions :	CHF	1’108
-	Prélèvements :	CHF	66’666

En ce qui concerne les corrections de valeur au bilan, les amortissements suivants ont été comptabilisés :

-	Ordinaires :	CHF	800’975
-	Complémentaires :	CHF	54’050

Les écritures de clôture suivantes ont été passées :

-	Attribution aux réserves non-affectées :	CHF	300'000

L’excédent de revenus brut, avant écritures de clôture, s’élève à CHF 313’724. Les amortissements complémentaires sont en ligne avec les années précédentes ; aucun amortissement extraordinaire n’a été fait suite aux bons résultats 2020. En ce qui concerne les réserves non-affectées, il a été décidé, en plus des attributions courantes, d’affecter CHF 300'000 à la réserve pour constructions scolaires futures.

Des informations plus approfondies sur les sujets ci-dessus sont disponibles dans le rapport sur les comptes 2020 (préavis n° 60/2021).

9. ANALYSE DES DIFFERENTES DIRECTIONS

9.1 Administration générale

Le Syndic, M. Jean-François Thuillard, a participé aux groupes de travail extérieurs suivants :

- présidence du Conseil intercommunal de l’AET ;
- présidence du Conseil intercommunal de l’ASICE ;
- vice-Présidence du Conseil intercommunal du SDIS ;
- copil des infrastructures de l’ASICE depuis le 1er juillet ;
- délégué au groupe « Bourgs et villages » de l’Union des Communes Vaudoises ;

- Lausanne Région ;
- présidence de Lausanne Région, secteur Nord ;
- Bureau, Groupe technique et GROPIL du Schéma Directeur du Nord Lausannois ;
- Région du Gros-de-Vaud ;
- présidence de l'AG de l'ARGDV (Association de la Région du Gros de Vaud) depuis le 1er juillet ;
- Syndics du district ;
- visites de la Commission d'estimation fiscale ;
- délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) ;
- Assemblée du secteur Ouest des tl ;
- membre du Conseil d'administration Gedrel S.A. ;
- membre du Conseil d'administration de La Forestière ;
- membre du Conseil d'administration Tridel S.A. ;
- rencontres semestrielles avec les Syndics de Bretigny, Cugy et Morrens.

De plus, de nombreuses séances avec les commissions du Conseil communal ou municipales sont programmées, de même que toute une série de représentations de notre commune, aussi bien à Froideville qu'à l'extérieur. Nous nous efforçons d'y répondre positivement dans la mesure de nos possibilités.

Nombres de séances ou de représentations ont été pour commencer reportées avant d'être parfois annulées en raison de la situation sanitaire que nous subissons. Une fois l'organisation mise en place, de nombreuses séances se sont déroulées par visioconférence.

Le personnel administratif et financier, sous la conduite de Monsieur Michel Soutter, secrétaire municipal depuis le 1er avril et de Mme Cretignier, boursière, sont des soutiens indispensables et appréciés des membres de la Municipalité. Nous remercions toutes nos collaboratrices et notre collaborateur de l'administration et de la bourse pour leur travail et plus particulièrement nos deux dames de l'administration, Mesdames Line Porcello et Magali Thévoz, qui ont assuré l'intérim au niveau du secrétariat municipal jusqu'au début de l'engagement de Monsieur Soutter.

9.2 Finances

Notre boursière communale, Mme Sandrine Cretignier, assure la tenue de la comptabilité de façon autonome, avec le soutien de Mme Pauline Hauswirth. Des contacts réguliers par courriels et téléphones ont lieu entre ces dernières et le Municipal des finances. Lors de travaux particuliers, des séances sont fixées dans les locaux de l'Administration. Notons que la collaboration entre la Bourse et la Municipalité est particulièrement active en période de bouclement des comptes et d'établissement des budgets.

En 2020, le processus d'optimisation des outils informatiques a débuté. Ceci concerne en grande partie le travail de la boursière. Les factures des créanciers sont désormais traitées séparément : elles sont scannées, puis transmises au municipal concerné pour validation, par l'intermédiaire d'un système informatique. Dès que la facture est validée, elle est transférée dans le programme comptable. Les paiements sont ensuite traités de façon automatique.

La mise en place de ce système a induit une augmentation temporaire de la charge de travail ; néanmoins, nous considérons ceci comme un investissement pour l'avenir et nous sommes très satisfaits des nouvelles procédures de traitement des factures fournisseurs : cela permet un suivi des budgets beaucoup plus précis, ainsi qu'une gestion des liquidités optimisée.

La fiduciaire BDO a établi son étude de planification financière au mois de juillet 2020**.** Elle a été présentée à la Municipalité et à la Commission des finances. Cette analyse prospective a démontré que le taux d'imposition communal est correct pour l'année 2020, mais légèrement trop bas pour l'année 2021. Néanmoins, la Municipalité a décidé de ne pas proposer d'augmentation de taux pour 2021. Il est à relever que, en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, l'avenir est très incertain et qu'il est délicat de faire des prévisions. Une nouvelle analyse sera faite en 2021 ; en fonction des conclusions de cette dernière le taux devra éventuellement être adapté.

9.3 Domaines - Vignes - Forêts et pâturages

M. Pierre-Alain Witzig représente la Commune au sein du triage forestier Mèbre-Talent.

Domaines

En 2018, les baux pour les locations de nos terrains aux agriculteurs et à la société d'alpage ont été renouvelés. Ils courent jusqu'en 2023.

Vignes

Notre parcelle de vigne située à Lutry est toujours exploitée par M. Willy Blondel, qui assure également la vinification de la vendange. L'épicier du village propose toujours notre cru dans son assortiment. Les citoyens et citoyennes de Froideville présentent un bel intérêt envers ce produit.

Forêts

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2020. Ils ne correspondent pas toujours avec ceux de la commune, car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage Mèbre-Talent. Les coupes sont souvent à cheval sur deux années et la vente de certains produits forestiers prend parfois du temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

Exploitation des bois

- janvier : importante mise en lumière en lisière aux Orgires (312 m3) ;
- février : exploitation pour le rajeunissement au Rouilly (233 m3) ;
- mars : entretien d'une forêt de protection au-dessus du Moulin (146 m3) ;
- mars : récolte de bois renversés par le vent à Moille Lombard (100 m3) ;
- avril à septembre : exploitation de bois bostryché sur l'ensemble du territoire (109 m3) ;
- septembre : éclaircie de perchis au processeur derrière le terrain de foot (330 m3) ;
- octobre : réalisation des vieux épicéas au Réservoir des Orgires (320 m3).

Feuillus destinés à de la plaquette ou du bois de feu au Centre Sportif de Pré Camuz (env. 200 stères)

Assortiments		
Bois de service	850	m^3
Bois énergie et râperie	700	m^3
Total exploitation	**1'550**	**m^3**

Remarques

Au niveau du compte d'exploitation du forestier, les coupes ont eu un rendement correct en 2020 sur la commune de Froideville malgré le marché très difficile (marge positive de CHF 11.- par m^3 exploité contre CHF 20.- en 2019, CHF 27.- en 2018, CHF 13.- en 2017, CHF 11.- en 2016 et CHF 14.- en 2015). Les subventions pour la création de lisière étagée, l'entretien des forêts de protection et l'élimination des bois bostrychés ont permis de compenser les difficultés de ces travaux.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Ruch, Clerc et le Triage Mèbre-Talent

Epicéas région Bucly - Chaumiau

Plantations

Au printemps, nos collaborateurs ont planté 100 douglas aux Orgires et 100 douglas à Moille Lombard. En automne, 100 douglas, 100 cerisiers, 100 châtaigniers, 100 chênes rouvres et 100 érables sycomores à droite du chemin du Vieux Tirage.

Soins aux jeunes peuplements

Au total 4.3 ha de jeune peuplement ont été entretenus par l'entreprise Métraux. L'équipe communale a fauché la végétation concurrente sur 1.9 ha de plantation.

La commune a reçu à nouveau davantage de subventions pour les soins culturaux en 2020 en raison de l'optimisation des soins.

Plantations et protections au chemin des Orgires

Réfection de chemin

Au Rouilly, un court tronçon de chemin a été rénové et une piste de débardage a été améliorée entre la Route des Pierres et le Chemin de la Grosse Pierre.

L'entretien courant des chemins est effectué par la voirie (nettoyage des renvois d'eau notamment).

Accueil

Les zones d'accueil ont été sécurisées (bancs, tables, piste de fond, …).

Par l'entretien courant des chemins, les employés de la commune participent parfaitement et favorablement à l'accueil des promeneurs et autres sportifs.

Biodiversité

La famille de castors est toujours bien installée dans l'affluent de la Menthue sous Moille Lombard. Les lisières ouvertes s'enrichissent et se diversifient.

Dégâts causés par les castors au départ de la Menthue

Remarque / divers

Le plan de gestion est en cours de révision et sera terminé pour 2021

Hangar à plaquette de Bretigny

Pour 2020, 3'923 m^3 ont été vendus. Hormis Le Mont-sur-Lausanne (1'429 m^3) qui a vu son volume grimper, les consommations annuelles de Cugy (512 m^3), Froideville (1'250 m^3) et Epalinges (366 m3) sont plus ou moins stabilisées. Bretigny (60 m^3) et les différents privés (306 m^3) représentent une faible part.

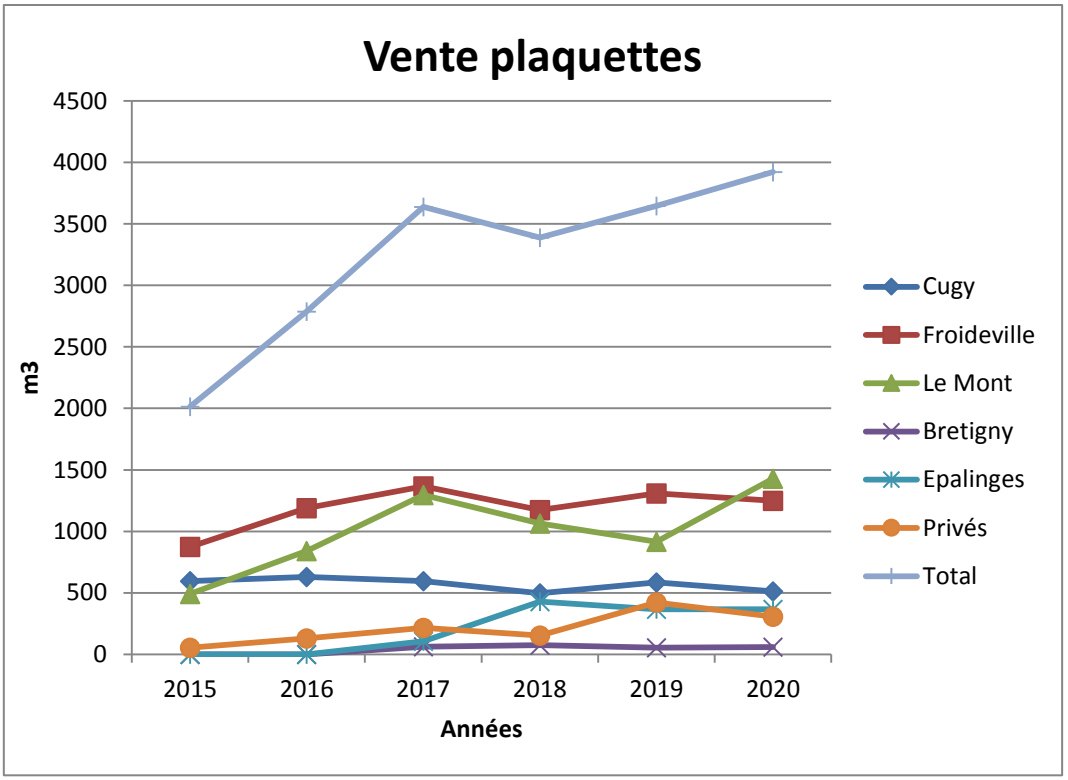

Chargement de plaquettes au hangar du Triage à Bretigny

Le potentiel est toujours sous exploité. On pourrait utiliser facilement 2'000 m^3 supplémentaires. De nouveaux projets seraient bienvenus surtout que ce type d'énergie locale, neutre en CO_2, correspond parfaitement aux changements énergétiques.

Une analyse d'Energie-bois Suisse a confirmé une nouvelle fois la bonne qualité de nos plaquettes (PFO–P31S–M35).

Froideville : principaux travaux 2020

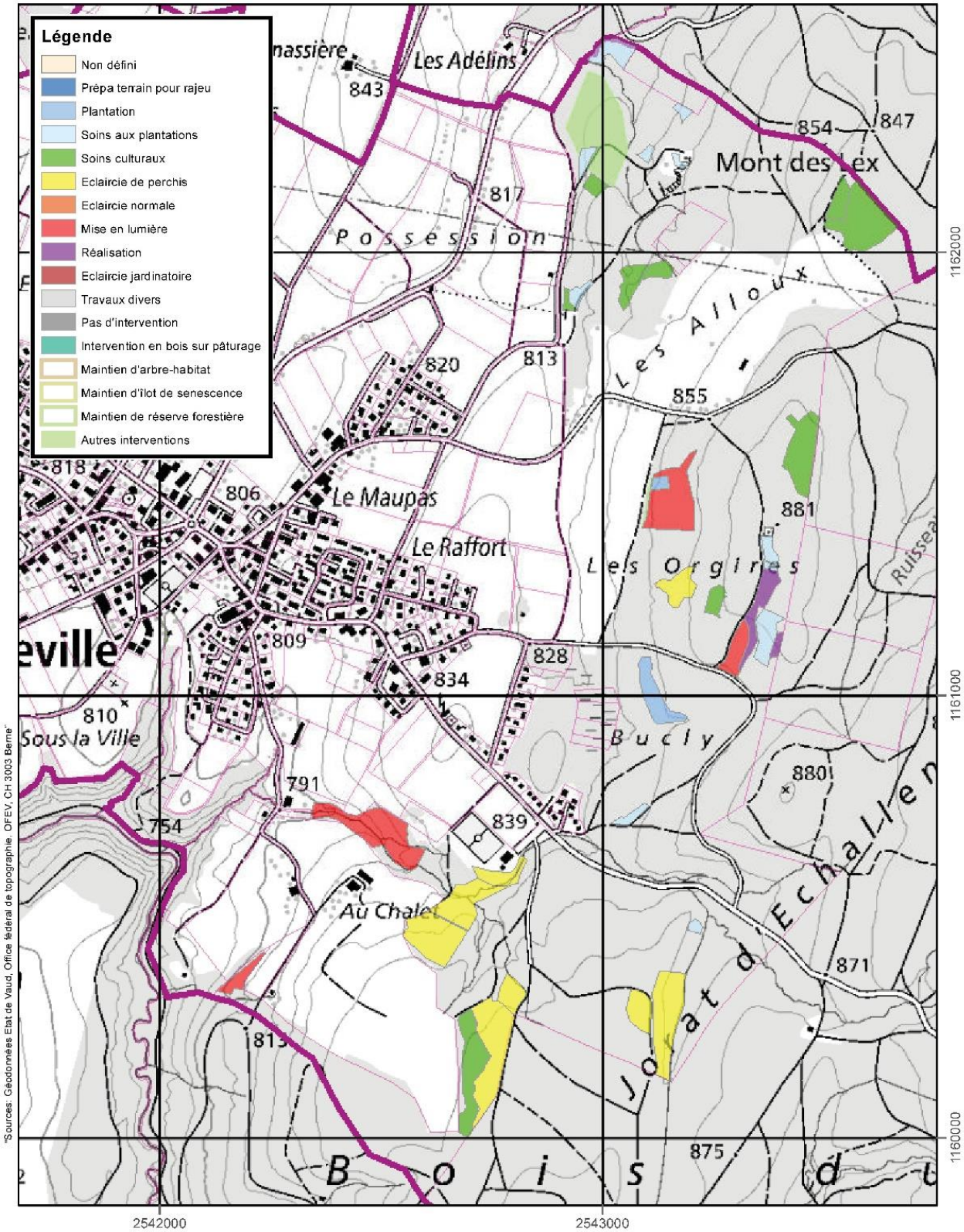

Jean-Philippe Crisinel, Route du Talent 14, 1042 Assens, 079-427-89-73 jean-philippe.crisinel@vd.ch
Echelle : 1:11'000
Date: 10.02.2021

Coût de nos forêts de 2010 à 2020

Années	Charges	Revenus	Résultats bruts	Subventions	Résultats nets
2010	186'527.65	95'570.55	-90'957.10	9'126.10	-81'831.00
2011	173'195.75	147'295.15	-25'900.60	0.00	-25'900.60
2012	182'817.40	145'348.95	-37'468.45	26'525.20	-10'943.25
2013	184'049.70	99'131.40	-84'918.30	18'252.00	-66'666.30
2014	172'715.70	110'557.35	-62'158.35	13'361.10	-48'797.25
2015	157'587.75	110'174.00	-47'413.75	23'343.10	-24'070.65
2016	104'749.10	73'540.10	-31'209.00	10'721.15	-20'487.85
2017	104'944.80	69'946.65	-34'998.15	6'749.05	-28'249.10
2018	109'017.55	87'666.30	-21'351.25	17'127.65	-4'223.60
2019	92'505.63	69'067.15	-23'438.48	15'898.80	-7'539.68
2020	102'105.65	63'984.65	-38'121.00	28'088.00	-10'033.00

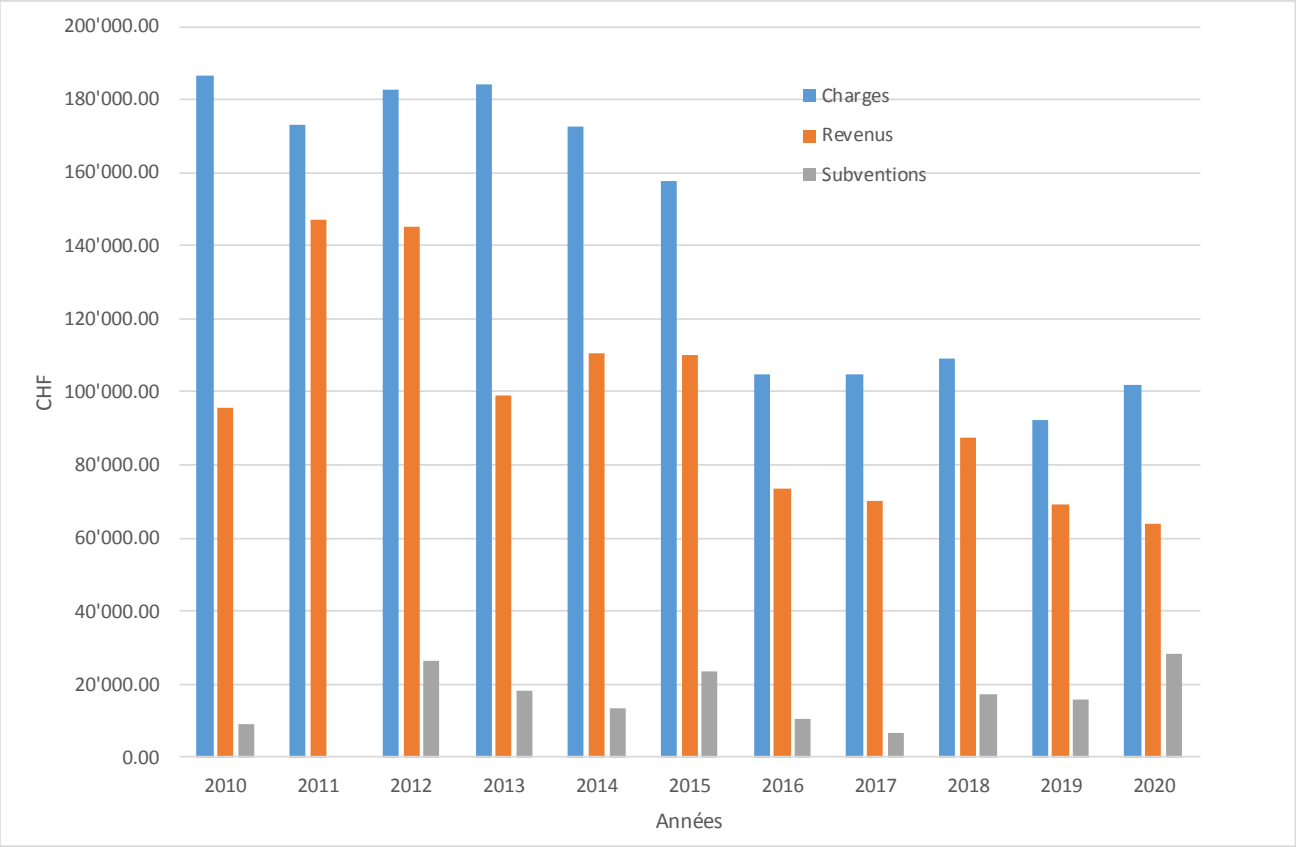

Chaque lot de grumes est répertorié par une plaquette afin d'assurer la traçabilité

Pâturages

Notre pâturage des Alloux est toujours loué à la Société coopérative d'Alpage de Froideville qui est composée de six agriculteurs de notre commune. Cette société est au bénéfice d'un DDP pour le chalet-écurie qui est sa propriété, et cette dernière en assure l'entretien. Le bail à ferme est comme les autres terrains communaux, conclu pour 6 ans et court jusqu'en 2023.

9.4 Bâtiments

Réfection du centre œcuménique

En automne 1982, le Conseil communal de Froideville a autorisé la Municipalité à accorder à l'Association du Centre Œcuménique de Froideville (ACOF) un droit de superficie d'une durée de 30 ans, au sens des dispositions du Code Civil Suisse (CCS). Ce droit a été inscrit au Registre Foncier le 3 janvier 1983, comme immeuble à titre de droit distinct et permanent selon les conditions du préavis municipal présenté.

Il est spécifié dans l'inscription au Registre Foncier que, si à l'expiration de la présente convention le droit de superficie n'est pas renouvelé, les constructions et installations faites par le Centre Œcuménique deviendront propriété de la Commune de Froideville sans payement d'aucun prix.

En date du 26 décembre 2013, L'ACOF spécifiait à la Commune sa volonté de ne pas renouveler ladite convention.

En conséquence, la Commune, qui est déjà propriétaire du sous-sol (abris de protection civile de 220 places), devient de force propriétaire du bâtiment de par l'effet de l'expiration de cette servitude.

A l'instar des autres biens communaux, la Municipalité a à cœur et le devoir de mettre tout en œuvre afin de garantir la pérennité de son patrimoine immobilier. Par ce mandat, elle doit veiller à ce que ses bâtiments, notamment publics, puissent répondre non seulement aux exigences et au confort des utilisateurs, mais également aux aspects sécuritaires liés par les normes en vigueur.

C'est le 25 juin 2019 que le Conseil communal validait le préavis de la Municipalité pour la réfection de l'édifice. Les travaux commençaient au mois de mars 2020 pour se terminer au mois d'octobre 2020. 23 entreprises locales et régionales ont été désignées pour assurer les travaux et y compris la participation bien malgré eux de nos sapeurs-pompiers qui, dans la nuit de mardi à mercredi 2 et 3 juin 2020 faisaient état de leur talent pour venir à bout de l'incendie qui s'était déclaré sur la face sud de l'édifice.

Centre œcuménique

Patrimoine immobilier

La commission s'est réunie à 5 reprises dans le courant de cette année

Les objectifs restent les suivants :

Objectif global de la commission extra-municipale

Analyser le patrimoine immobilier de la commune et les possibilités d'affectations au profit de la collectivité publique ou privée.

Objectifs spécifiques

Recenser et analyser les objets disponibles ou à réaffecter en fonction des besoins de la collectivité publique ou privée en tenant compte, entre autres, du projet de développement du centre du village et des conséquences sur l'artisanat.
L'analyse complète des locaux et bâtiments a été faite, mettant en lumière les disponibilités actuelles et à moyen terme de tout notre patrimoine.

Un catalogue des possibilités (ci-dessous) a été étudié en vue des affectations possibles et des besoins communaux. Il s'agira pour la Municipalité de se déterminer sur les priorités qu'elle tend à développer en fonction des besoins futurs :

Evaluation des besoins et des potentiels	Bâtiment de Bellevue	Ancienne Poste	Collège de la Fontaine ss	Bâtiments l'Atelier	Ancien battoir	Bât com 1er	Bât com 2e	Container FCF
Tea-room	X	OUI	X	OUI	OUI	X	X	OUI
La Poste	OUI	X	X	OUI	OUI	X	X	X
Commerce	X	OUI	X	OUI	OUI	X	X	X
Hôtel	OUI	X	X	OUI	X	X	X	X
Salle culturelle	OUI	OUI	X	OUI	OUI	X	OUI	X
Maison des jeunes	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X	X
Jeunesse	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X	X
Refuge	X	X	X	X	X	X	X	X
Salle de classe	OUI	OUI	OUI	X	X	OUI	OUI	X
Garderie	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X
Crèche	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X
UAPE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X	X
Cantine scolaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X	X
Ludothèque	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X	X
Bibliothèque	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X	OUI
Appartement	OUI	OUI	X	OUI	X	OUI	OUI	X
Bureaux - PME	OUI	OUI	X	OUI	OUI	OUI	OUI	X
Box pour stockage	OUI	X	OUI	OUI	OUI	X	X	X
Artisanat - PME	OUI	OUI	X	OUI	OUI	X	X	X
Garage individuel	OUI	X	X	OUI	OUI	X	X	X

RENDEMENT DES IMMEUBLES					
	Belle Vue	**L'atelier**	**Village 8 Congélateur**	**Garage & Carrosserie**	**Ancienne poste**
Loyers	81'564	60'815	15'778	11'550	33'332
Participations des locataires aux charges	14'785				
Total des revenus	**96'349**	**60'815**	**15'778**	**11'550**	**33'332**
Gérance	-3'883				
Conciergerie	-2'675				
Electricité, eau, chauffage, épuration	-9'000	-17'508	-3'416		-6'156
Entretien, réparations	-11'385	-3'654			-845
Frais compte bancaire	-105				
Intérêt bancaire sur emprunt BCV					-5'736
Assurances	-1'468	-2'140	-387	-437	-487
Total des charges	**-28'516**	**-23'302**	**-3'804**	**-437**	**-13'223**
Bénéfice avant intérêts	**67'833**	**37'513**	**11'975**	**11'113**	**20'109**
Intérêt 3.0 % s/estimation fiscale	-37'500	-17'400	-4'500	-5'100	-19'200
Rendement net	**30'333**	**20'113**	**7'475**	**6'013**	**909**
Estimation fiscale	1'250'000	580'000	150'000	170'000	640'000
Rendement net en % de l'estimation fiscale	2.4 %	3.5 %	5.0 %	3.5 %	0.1 %

9.5 Service de l'aménagement du territoire

M. Jean-François Thuillard est responsable de la police des constructions. Il assume également la Présidence de la CAT (Commission d'Aménagement du Territoire).

M. Michel Girod assure la responsabilité de l'aménagement du territoire et plus spécialement du suivi de la procédure de révision de notre plan général d'affectation, PGA, qui est toujours à l'étude.

La CAT s'est réunie à :

- 3 reprises pour étudier quelques rares dossiers de constructions ou transformations ;
- 5 reprises pour visiter les projets en fin de réalisation et contrôler la conformité des bâtiments en fin de construction afin de pouvoir délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser. En automne, en principe un samedi matin, une demi-journée est consacrée à la visite de fin de chantier de plusieurs demandes de permis d'habiter ou d'utiliser. Ce sont quelque 28 contrôles qui ont été effectués allant de la cabane de jardin, garages, murs de soutènement, aménagements divers, modifications de façades, pose de velux, etc.

Pour rappel :

Nous traitons uniquement des demandes correspondant aux règlements de la zone réservée présentée et acceptée par le Conseil communal le 15 mai 2018 et validée par Mme la Cheffe de Département le 5 novembre 2018.

Nous essayons d'avancer la révision de notre PGA. Avec l'année que nous venons de vivre, il n'est pas très aisé d'avancer dans ce dossier où les rencontres avec les différents partenaires sont compliquées à organiser.

9.6 Routes, éclairage public, parcs et promenades

Routes

Rue du Rossy, route de Pré Camuz, route du Chalet-à-Gobet.

Le secteur routier rue du Rossy et route de Chalet-à-Gobet était dans un état de dégradation avancé. La Municipalité de Froideville a entrepris les démarches afin de réaliser les travaux nécessaires à la réfection de ce tronçon routier. Le Conseil communal a validé ces derniers par l'acceptation du préavis 53/2020. Les travaux ont été précédés au préalable par le contrôle de toutes les vannes d'eau du tronçon concerné. Une dizaine d'entre elles ont été changées avant réfection de la route.

Nous pouvons remercier l'entreprise Camandona pour l'excellent travail effectué en 2 mois.

Un merci également aux riverains qui ont bien accepté les restrictions de circulation pendant la période des travaux.

Mise en place du bitume au Rossy

Réfection de la RC501 Cugy-Bottens

Le Grand Conseil vaudois a validé les travaux de réfection lourds de la RC501 Cugy-Bottens. Ces travaux sont prévus en 2021 et 2022. La fermeture complète ce tronçon est prévue sur 2x 8 mois. Une déviation a été prévue par la DGMR par Froideville.

Afin d'éviter des problèmes de circulation sur l'entrée de notre commune par la Rue du Village, une route provisoire a été construite au lieu-dit Pré Bugnon entre la route d'Echallens et le chemin de Montaney. Ce dernier a été élargi sur la partie inférieure et des bornes POLE CONE ont été posées le long du trottoir pour la sécurité des piétons, ainsi qu'une aide à la traversée au bas de Montaney avec

un éclairage normalisé. Un chemin piétonnier le long de la route de Lausanne jusqu'à la déchèterie complète ces travaux sécuritaires.

Route provisoire durant les travaux de réfection de la RC501 Cugy – Bottens

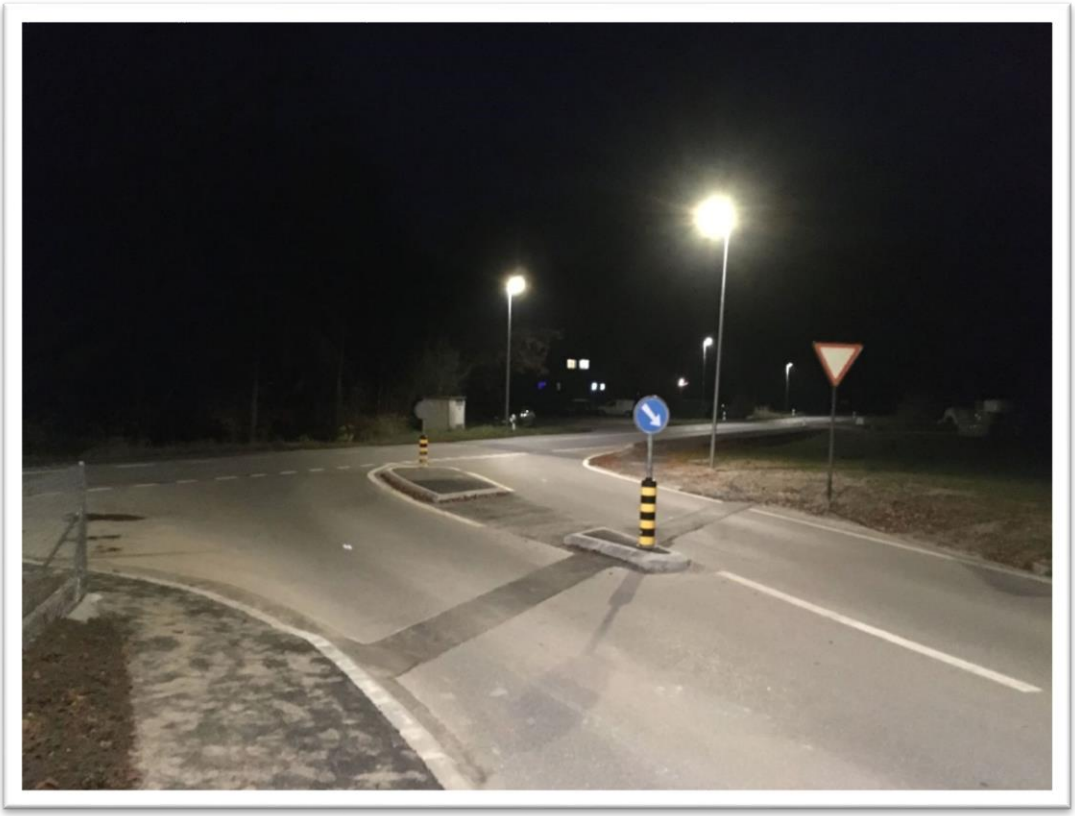

Aide au passage au chemin de Montaney

Réparation des grilles et regards, flashage de route

L'entreprise Divico–Kutter, comme l'an passé, à mis à profil 12 regards et 3 grilles. Cette entreprise a également fait du flashage à une dizaine d'endroits sur les routes communales.

Véhicules communaux

La voirie a reçu un nouveau Reform le 14 juillet. Ce véhicule remplace l'ancien qui a rendu de très bons services. Nos collaborateurs au service de la voirie sont très satisfaits de ce nouvel achat.

Nouveau et ancien Reform

Eclairage public

Suite à l'adoption du préavis 49/2020 par le Conseil communal, la Municipalité a prévu de changer l'éclairage public au chemin du Maupas.

Ces travaux devaient être terminés en 2020. Mais suite à la pandémie ceux-ci se sont reportés sur 2021. Les socles des nouveaux candélabres sont déjà construits.

La Municipalité a également mandaté l'entreprise Duvoisin-Groux concernant le changement des luminaires à vapeur de mercure, au sodium et iodure par des ampoules LED. Une majorité de ceux-ci ont été remplacés. Le solde le sera en 2021, en raison d'un problème technique à la commande par l'entreprise mandataire.

Evolution de la consommation et des coûts de l'éclairage public.

Année	Consommation	Coûts
2014	103'195 kWh	CHF 19'930.25
2015	100'725 kWh	CHF 21'997.85
2016	72'544 kWh	CHF 25'390.85
2017	72'859 kWh	CHF 8'038.10
2018	74'259 kWh	CHF 13'614.50
2019	74'361 kWh	CHF 14'713.90
2020	39'741 kWh	CHF 14'462.90*

*Acomptes 2020 pas encore réajustés

Sécurité routière

La commission s'est réunie à 4 reprises

Les concrétisations des objectifs fixés en 2020 ont été respectées à savoir :

1) Débouché de certains axes secondaires sur les axes principaux : pose de miroirs au débouché de la route de Villars-Tiercelin ainsi qu'au Chemin de Bois-Gentil sur la route du Chalet-à-Gobet accompagné de nouvelle signalisation verticale. Finalisation de la gestion des parcs publics communaux. Étude en cours sur les mesures constructives, techniques et organisationnelles pouvant créer les conditions sécuritaires favorables entre piétons et circulation dans le secteur du Maupas.
2) Projet et normalisation des arrêts tl

   L'étude pour la normalisation des arrêts de bus a occupé notre commission. Cette étude se base sur l'application de la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand 2002), l'Ordonnance du DETEC du 1er juillet 2016 qui fixe pour les personnes en chaise roulante ou en déambulateur, un accès de plain-pied doit être garanti. Par ce fait les arrêts doivent être pourvus de bordures d'une hauteur de 22 à 30cm.

   Pour cette étude, la commission a pu s'appuyer sur le bureau d'ingénieur mandaté, Boss & Associés Ingénieurs Conseils SA à Ecublens qui a pu définir les besoins réels en la matière. Un abri bus sur l'arrêt de la route du Village fait partie du projet.

   Nous attendons la validation finale des tl ainsi que la détermination du Canton sur les subsides alloués pour présenter un préavis. Cette opération fait partie du plan des investissements communaux.

Arrêt de bus normalisé

Parcs, promenades, cimetières, préaux, fontaines

La Municipalité a mis en place une gestion du cimetière, comprenant, notamment, les informations suivantes :

- nom du défunt ;
- dates de naissance et décès ;
- emplacement ;
- famille, personnes de contact ;
- date des concessions ;
- entretien (ponctuel, annuel, longue durée) ;
- facturation des coûts ;
- désaffectation ;
- marbriers.

Afin d'optimiser la gestion du cimetière, la Municipalité a fait l'acquisition d'un module « cimetière » proposé par T2i. Ce programme a les avantages suivants :

- système complet, développé pour la gestion des cimetières, avec toutes les fonctionnalités nécessaires ;
- intégration avec le système de contrôle des habitants ;
- intégration possible avec le site internet ;
- recherche de données facilitées ;
- facturation et suivi des paiements automatiques, via une interface avec le système de comptabilité
- suivi des prestations à facturer, pour exemple un renouvellement d'une concession se facture entre CHF 1'500 et CHF 3'000 ;
- diminution du risque d'erreur, par exemple oubli de facturation ;
- diminution du risque de dégât d'image, par exemple non identification des descendants lors d'une désaffectation ;
- économie de coûts, par exemple publication dans la FAO pour recherche de descendants, environ CHF 300 ;
- pérennisation et sauvegarde des données dans le temps.

9.7 Déchets et ordures ménagères

La Municipalité tire un bilan positif pour notre commune.

La constatation principale réside dans l'augmentation des ordures ménagères, avec une hausse de 8,4%, ce qui n'est pas proportionnel avec l'augmentation du nombre d'habitants.

En cette année 2020, les statistiques permettent toutefois de constater une variation à la hausse dans les types de déchets (voir tableau ci-après). La crise sanitaire n'est sûrement pas étrangère à cette augmentation et la population, avec les mesures de confinement, a eu loisir d'effectuer des tris importants à la maison.

La Municipalité remercie la population et les entreprises de la commune pour les efforts consentis en matière de gestion des déchets.

Déchets	*Tonnage 2019 to*	*Tonnage 2020 to*	*Poids/ habitant 2019 kg*	*Poids/ habitant 2020 kg*	*Variation par rapport à 2019*
Nombre habitants au 31.12			**2638**	**2694**	
Ordures ménagères	274.72	297.77	104.14	110.53	8%
Bois	103.36	119.66	39.18	44.42	16%
Verre trié par couleur	97.29	119.60	36.88	44.39	23%
Déchets inertes	62.94	57.08	23.86	21.19	-9%
Déchets végétaux	594.00	620.40	225.17	230.29	4%
Ferraille ménagère	41.88	53.19	15.88	19.74	27%
Papier / Carton	151.13	174.11	57.29	64.63	15%
Encombrants	92.74	104.14	35.16	38.66	12%
Plastique	63.28	63.93	23.99	23.73	1%
Huile	1.88	2.21	0.71	0.82	18%
Incinérations	6.32	5.83	2.40	2.17	-8%
Total déchets	**1489.54**	**1617.92**	**564.65**	**600.57**	**9%**

Déchèterie

9.8 Réseaux d'égouts et d'épuration

Les hameaux de la Carnassière (Bottens) et des Adelins (Poliez-Pittet) ont été raccordés au réseau d'eau et d'épuration de Froideville. Ces nouveaux raccordements correspondent à 10 EH (équivalent habitant).

Taxes de raccordements et d'épuration depuis 2010

Année		Epuration	Raccordement	Total
2010		358'485.25	34'814.80	393'300.05
2011		394'914.00	178'239.50	573'153.50
2012	*	922'308.01	481'167.25	1'403'475.26
2013		724'865.95	17'074.30	741'940.25
2014	**	456'681.85	132'694.95	589'376.80
2015		481'347.40	248'111.50	729'458.90
2016		478'009.90	122'362.45	600'372.35
2017		513'666.55	150'980.60	664'647.15
2018		504'846.90	174'951.20	679'798.10
2019		520'821.50	55'823.60	576'645.10
2020		566'607.60	61'855.00	628'462.60

* En 2012, les taxes d'épuration ont augmenté et le compte épuration comprenait également la facturation du 2ème semestre 2011, afin que sa gestion corresponde à une année civile et non plus à une période de début juillet à fin juin.

** En 2014, entrée en vigueur du dernier règlement sur l'épuration avec ses nouvelles taxes.

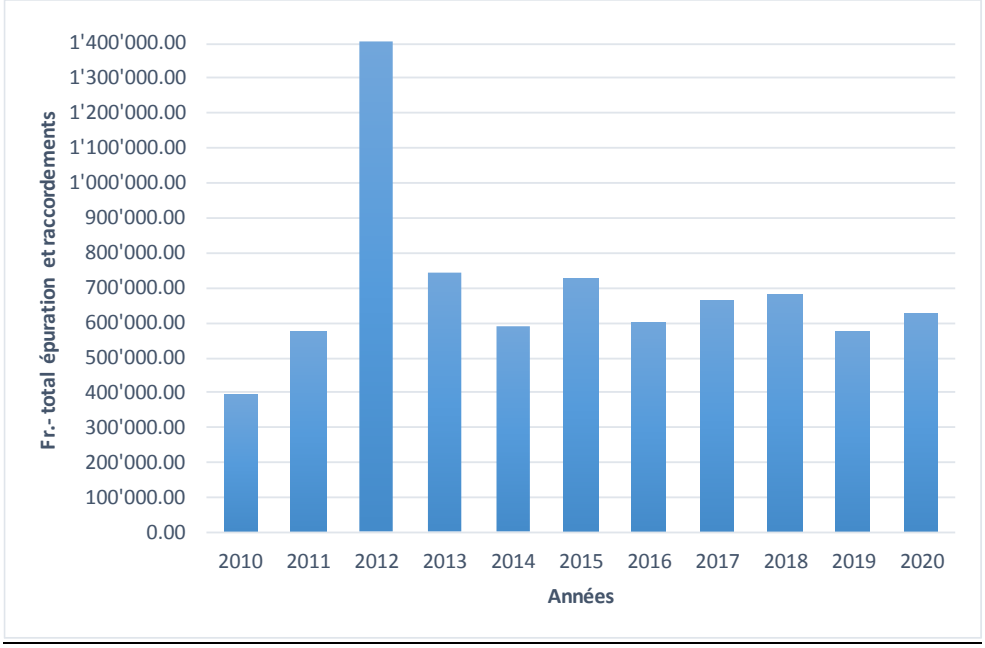

9.9 Instruction publique

Pierre-Alain Witzig, membre du CODIR de cette association et responsable du dicastère, a suivi, au cours de l'année 2020, 12 séances de comité, à savoir les 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 7 juin, 28 juin, 16 août, 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 6 décembre.

Affaires traitées :

Les affaires portées à l'ordre du jour des séances du Comité de direction ont été nombreuses.

Le préavis suivant a été proposé au Conseil intercommunal et accepté par ce dernier :

- n° 17/2020 – Rapport de gestion et comptes 2019.

Le Conseil intercommunal s'est aussi déterminé sur les budgets 2021 :

- budget scolaire et budget parascolaire 2021.

Les autres principaux sujets ayant retenu l'attention du Comité de direction sont les suivants :

- la gestion des comptes 2020 ;
- la mise en place des normes sanitaires suite au Covid-19 ;
- l'analyse et la décision des dérogations d'enclassement ;
- l'entretien du bâtiment ;
- la collaboration avec la société MicroGis et l'école pour l'organisation des transports scolaires et des courses spéciales ;
- l'étude d'un appel d'offres pour les transports scolaires et courses spéciales ;
- la gestion des collaborateurs et collaboratrices ;
- l'engagement du responsable du centre d'animation ;
- l'engagement d'une animatrice pour janvier 2021 ;
- l'engagement d'une boursière ;
- l'organisation des cantines et de la zone pique-nique ;
- la mise en place d'un programme de gestion des cantines ;
- la collaboration avec le traiteur ;
- la collaboration avec les UAPE ;
- la mise en place des devoirs surveillés ;
- l'organisation de la surveillance des enfants entre les horaires scolaires et les transports scolaires ;
- l'étude et la mise en œuvre de l'accueil parascolaire des 7 et 8P, obligatoire dès début 2021 ainsi que le démarrage du centre d'animation ;
- la gestion administrative des camps et courses scolaires ;
- l'étude de l'entretien des bornes Wifi ;
- la facturation d'une part des transports pour les élèves de la Bérallaz ;
- l'étude de l'évolution démographique ;

- l'étude des besoins en locaux scolaires et de l'implantation de futurs bâtiments ;
- l'étude de la mise en conformité de notre chaudière à plaquettes ;
- la rédaction des communications mensuelles aux municipalités ;
- l'évolution de la caravane dentaire et l'analyse d'une alternative locale.

Gestion et comptes 2019

La gestion et les comptes 2019 ont été acceptés par le Conseil intercommunal le 9 juin 2020.

Pour la clôture de cette année comptable, on relève un total de charges de CHF 4'705'470.77 pour le primaire et le secondaire. Ce qui représente un coût de CHF 4'677.41 par élève (1'006 élèves au total pour nos quatre communes), le coût de l'élève au niveau du budget 2019 était de CHF 4'787.37 (1033 élèves).

La fiduciaire Fidinter a procédé à une vérification succincte des comptes 2019.

Budget 2021

Comme mis en place en 2019, le budget 2021 a été scindé en deux parties, avec un budget scolaire et un budget parascolaire.

Le budget scolaire 2021 de l'ASICE a été accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 29 septembre 2020.

Malheureusement une erreur était présente dans le budget 2021 présenté au Conseil intercommunal. La location des classes de Morrens de CHF 51'583.35 bien que présente dans le tableau a été omise dans le total. Le Préfet a été informé de cette erreur et il a jugé que, au vu du montant, cela ne représentait pas une différence qui méritait de convoquer le Conseil pour approuver ce budget corrigé lors d'une séance extraordinaire. Le montant concerné représente 1,05% du montant total des charges.

Le total des charges prévues se monte à CHF 4'878'376.00 pour une estimation de 1041 élèves, soit un coût à l'élève de CHF 4'686.24. Dans le budget 2020 celui-ci était de CHF 4'647.49.

Le budget parascolaire 2021 de l'ASICE a été également accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 29 septembre 2020.

Le total des charges du budget parascolaire est de CHF 438'733.30, soit un coût de l'élève (uniquement basé sur les 7P à 11S, 492 élèves) de CHF 891.73. Ce budget inclut la seconde partie du lancement de l'accueil des 7P à 11S avec l'arrivée d'une deuxième professionnelle et l'installation du Centre d'animation au rez-de-chaussée du bâtiment du Motty durant l'été 2021.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement (CET) s'est réuni uniquement à deux reprises en 2020 (22 janvier, 9 septembre). La séance du printemps a dû être annulée en raison de la situation épidémiologique.

Cette année a été celle de la poursuite des projets portés par le Quart société civile, en collaboration avec l'école.

Projet LIFT

Le projet LIFT, qui vise à proposer à des jeunes de l'établissement en baisse de motivation quelques jours de travail auprès des entreprises locales sur une durée de trois mois et de les sensibiliser ainsi au monde du travail, a été poursuivi. Ce projet est pris en charge en grande partie par le Quart société civile, en collaboration avec l'école. Leurs tâches sont le démarchage des entreprises, l'école s'occupant de cibler les élèves candidats, ainsi que des tâches administratives. En 2020, ce sont 6 élèves qui ont participé à ce projet dans les entreprises de la région.

Ecole-entreprises

Porté aussi par les représentants de la société civile au Conseil d'établissement, école-entreprises permet à des élèves de 11ème qui le souhaitent de passer des entretiens d'embauche simulés. Leur curriculum vitae et leur lettre de motivation sont analysés et rendus avec un feed-back. Pour l'édition 2020, ce sont 34 jeunes qui ont soumis leur travail et ont réalisé un entretien avec l'un des membres du Quart société civile en novembre 2019.

Nos remerciements vont aux élèves pour leur implication, aux enseignants pour leur travail de préparation ainsi qu'aux membres du Quart société civile qui donnent de leur temps et font profiter les jeunes de leur expérience.

Mon'apprentissage

En 2019, le CET de Cugy et environs avait décidé de rejoindre le projet Mon'apprentissage mis en place par le CET du Mont. Cette manifestation vise à mettre en relation directe et locale les formateurs et formatrices avec les élèves des 10 et 11ème années en recherche d'une place d'apprentissage ou de stage. La manifestation en 2020 s'est déroulée le 29 janvier au Mont-sur-Lausanne.

L'implication des élèves dans la démarche a cependant été questionnée. Le CET et la direction ont décidé que l'établissement participera encore à la manifestation en 2021, puis un point de situation sera effectué sur la pertinence de la mesure.

Assemblée annuelle des parents

L'Assemblée annuelle des parents, prévue le 26 mars 2020, a dû être annulée en raison de la pandémie.

Au 1er octobre 2020, les élèves fréquentant l'Etablissement scolaire de Cugy et environs se répartissaient de la façon suivante :

Tableau du nombre d'élèves par commune et par degré

Année 2020-2021		Etat au 1er octobre 2020

Degrés	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Montheron	Autre	Total
1 P	**15**	**35**	**45**	**17**	**0**	**0**	**112**
2 P	**10**	**31**	**34**	**12**	**0**	**1**	**88**
3 P	**7**	**33**	**31**	**14**	**1**	**0**	**86**
4 P	**9**	**27**	**24**	**9**	**0**	**0**	**69**
5 P	**10**	**42**	**36**	**12**	**2**	**0**	**102**
6 P	**11**	**36**	**42**	**11**	**0**	**0**	**100**
7 P	**11**	**38**	**36**	**12**	**3**	**0**	**100**
8 P	**11**	**33**	**37**	**8**	**1**	**0**	**90**
DEP	**1**	**3**	**2**	**4**	**2**	**0**	**12**
Total P	**85**	**278**	**287**	**99**	**9**	**1**	**759**
9 VG	**13**	**25**	**26**	**6**	**3**	**0**	**73**
9 VP	**4**	**19**	**12**	**9**	**1**	**0**	**45**
10 VG	**4**	**17**	**15**	**5**	**3**	**0**	**44**
10 VP	**1**	**22**	**11**	**6**	**0**	**0**	**40**
11 VG	**3**	**19**	**26**	**7**	**2**	**1**	**58**
11 VP	**4**	**20**	**16**	**9**	**0**	**0**	**49**
Total S	**29**	**122**	**106**	**42**	**9**	**1**	**309**
Total	**114**	**400**	**393**	**141**	**18**	**2**	**1068**

Effectifs élèves 2010-2020

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cugy	281	286	326	374	384	385	401	413	405	402	400
Bretigny	92	89	93	96	104	108	104	107	97	102	114
Froideville	245	278	289	298	337	352	368	371	363	370	393
Morrens	124	125	131	130	134	139	142	134	133	132	141
Montheron	18	10	18	23	21	23	22	19	17	18	18
Autre	6	5	7	8	9	2	5	3	12	1	2
Total	766	793	864	929	989	1009	1042	1047	1027	1025	1068

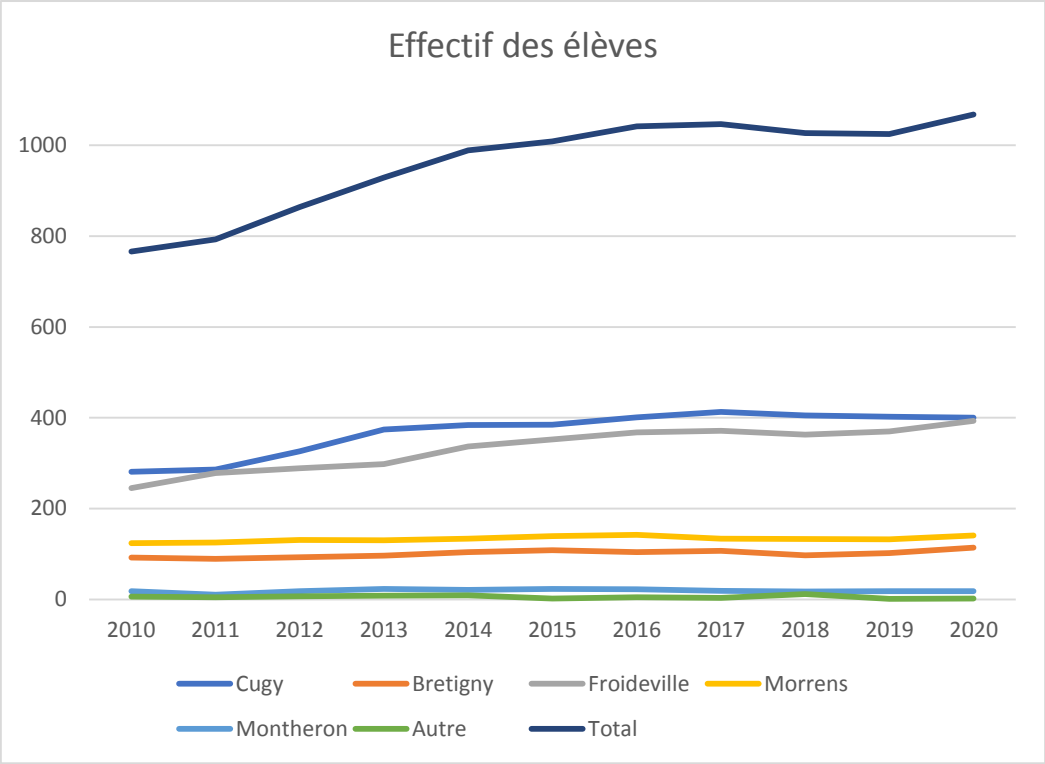

Pour notre commune, les élèves ont été répartis dans nos classes de la façon suivante :

- 4 classes au collège de la Fontaine ;
- 4 classes au collège du Platane ;
- 5 classes au collège du Chêne ;
- 3 classes au collège du Tilleul.

Ce qui fait au total 16 classes occupées en fin d'année et tous nos locaux sont loués par l'ASICE.

Bibliothèque scolaire et intercommunale :

La bibliothèque comprend en 2020 le personnel suivant :

Fonction	**Titulaire**	**Taux d'occupation**	**Entrée en fonction**
Bibliothécaire	Lucie Perdrizat	90 %	1er mai 2017
AID	Fabrice Jungo	60%	1er janvier 2018
Auxiliaire de bibliothèque	Nathalie Cachelin	8h00/semaine	1er août 2017
Auxiliaire de bibliothèque	Sonia Marti	5h00/semaine	26 août 2019

La répartition des charges de salaires se fait de la manière suivante :

- temps scolaire à charge de la DGEO
- temps parascolaire à charge de l'ASICE
- temps public Froideville à charge de la commune de Froideville (selon convention)

Bilan général

Cette année a été fortement chamboulée par la situation sanitaire, avec notamment une longue fermeture au printemps et l'annulation de plusieurs manifestations publiques. Toutefois, l'équipe de la bibliothèque a pu poursuivre et mener à bien plusieurs projets importants. La mise en place d'un service de «Livres à l'emporter» durant le semi-confinement est un bon exemple de ce qu'il a fallu faire pour que le livre reste accessible. La forte demande de la part des lecteurs et lectrices dès la réouverture et la fréquentation des activités publiques montrent que la lecture reste un besoin important et une activité appréciée.

Par ailleurs, il a été mis en place un processus permettant le «prêt interbibliothèques» entre les collections de nos trois sites, pour faciliter l'accès des lecteurs et lectrices à toutes nos collections et rationnaliser les acquisitions. Cela fonctionne bien et les lecteurs et lectrices sont satisfaits de bénéficier de ces ressources.

Sur le site de Froideville le secteur des premières lectures a été réaménagé ; les documents sont maintenant disposés de face, ce qui améliore leur accessibilité pour les jeunes lecteurs et lectrices. La signalétique a également été améliorée, avec une meilleure visibilité et plus d'uniformité.

Enfin, le catalogue en ligne a été enrichi avec des sélections thématiques : nouveautés, coups de cœur, BD adultes, livres audios, etc. Cela a permis une meilleure accessibilité aux collections durant le semi-confinement de ce printemps, quand le public devait recourir au service de «Livres à l'emporter» et choisir ses lectures sur catalogue.

Prestations scolaires

Du côté de l'école, la bibliothèque a fourni des services à une majorité des classes, surtout sous forme de prêt de documents et de visites des classes à la bibliothèque. Des animations pédagogiques ont été proposées pour tous les degrés du primaire et ainsi que plusieurs interventions «à la carte» dans des classes secondaires. D'autres animations sont en cours d'élaboration afin d'étoffer ce catalogue.

Une activité qui mérite d'être mentionnée : dans le cadre des JOJ Lausanne 2020, une classe de Froideville a été sacrée première de toutes les classes de 8e année du canton, à l'épreuve du «Pentathlon des bibliothèques scolaires», animation réalisée dans tous les collèges du canton. Les élèves ont reçu des félicitations officielles, médailles et coupe olympique.

Animations publiques

Malgré la pandémie, la bibliothèque a tout de même pu organiser plusieurs animations culturelles:

- «J'suis polyglotte»: Une exposition autour des langues et du multiculturalisme, avec des activités pour les classes ;
- trois animations (conteries, spectacles et lectures) pour le public jeunesse ;
- un spectacle de contes pour les adultes ;
- mise en ligne de matériel durant le confinement du printemps autour des événements annulés (printemps de la poésie, «Né Pour Lire», etc.).

Usages et fréquentation des lecteurs et lectrices

Le public de la bibliothèque s'est agrandi de plusieurs familles récemment arrivées dans les communes de l'ASICE. On constate également que les adultes qui accompagnent des enfants découvrent

volontiers les collections qui leur sont adressées et que de plus en plus d'adultes fréquentent la bibliothèque «pour eux-mêmes».

La circulation des usagers vers le site principal de Froideville augmente également, principalement pour les familles qui y trouvent un plus large choix de collections.

La collaboration avec les UAPE et le centre d'animation est appréciée et permet aux élèves de fréquenter les locaux durant les périodes parascolaires.

Retour sur l'année 2020 en quelques chiffres	**Nombre**	**En 2019**	**Remarques**
Nombre de classes qui ont utilisé la bibliothèque (visites, caisses de livres, animations, etc.)	45 classes= ~75% des classes	33	Augmentation notamment dans les Groupes Ressource et classes d'Option Spécifique
Nombre de visites de classes en bibliothèque	113 périodes	106	Augmentation malgré fermeture de 3 mois
Nombre d'animations pédagogiques dispensées	22 périodes	-	
Nombre moyen de lecteurs et lectrices à chaque ouverture parascolaire à Froideville	28	~18	
Nombre de nouveaux titres acquis en 2020	~900	~950	

La bibliothèque intercommunale du Haut-Talent compte un total de 145 lecteurs actifs assidus (au moins un prêt en 2020). A savoir :

Localité :	**Quantité :**	**Pourcentage :**
Bretigny	3	2.07 %
Cugy	25	17.24 %
Froideville	**91**	**62.76 %**
Morrens	5	3.45 %
Extérieur	21	14.48 %
Total :	**145**	**100 %**

Les élèves de l'établissement scolaire eux sont 702 à avoir emprunté des livres en 2020 (=+ de 50%).

A Froideville, nous avons en 2020, une moyenne de 28 lecteurs à chaque ouverture (18 en 2019).

Caravane Dentaire

Monsieur Pierre-Alain Witzig représente la commune de Froideville au sein du comité de la caravane dentaire, depuis septembre 2019.

Le service dentaire intercommunal du Gros-de-Vaud ne peut plus continuer de fonctionner sous sa forme actuelle. Dès lors, il semblait que la meilleure des solutions consistait à ce que l'une des associations scolaires reprenne la gestion du service. A cet effet, l'ASIRE (association scolaire intercommunal de la région d'Echallens) serait prête à être désignée comme association boursière. De plus, la nécessité de racheter une nouvelle caravane est à l'étude.

Cependant, une autre solution se dessinait au sein de notre établissement scolaire, notamment en délégant le dépistage, pour nos enfants, aux médecins-dentistes de nos communes respectives. Les représentants des cabinets de Froideville et Cugy ont été reçus par une délégation du Codir de l'ASICE. Les dentistes locaux sont vivement intéressés par ces contrôles dentaires (dépistages). D'autre part, il leur a été demandé d'estimer le coût des dépistages afin que les communes puissent le comparer avec le tarif actuel qui est, pour rappel, de CHF 5.- par habitant et de CHF 6.- par dépistage.

Au plan de l'organisation, les enfants scolarisés dans notre commune seront dépistés au cabinet dentaire de Froideville.

Une séance a eu lieu avec les dentistes de nos communes. Le tarif proposé par ces dentistes est intéressant. Ces dentistes se réjouissent de cette éventuelle collaboration. Cette nouvelle organisation devrait, en principe, fonctionner dès la rentrée scolaire 2021-2022.
Les conditions entre les parties sont en phase de finalisation.

9.10 Temples et cultes

L'entente intercommunale entre les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Morrens et Froideville, prévoit un tournus pour l'élaboration du budget et des comptes ; pour la législature 2016-2021, c'est Froideville qui officie comme commune boursière.

Mmes Sandrine Cretignier, boursière communale, et Pauline Hauswirth, adjointe administrative, ont travaillé d'entente avec le Municipal concerné afin d'établir les budgets et les comptes. Des séances à la bourse ont eu lieu entre les municipaux des différentes communes pour l'établissement du budget 2021, la validation des comptes 2020 et la répartition des dépenses.

En ce qui concerne l'ACOF et l'église de Froideville proprement dite, les personnes habituelles sont toujours aussi dévouées à l'ACOF, sous la houlette de Mme Claire-Lise Boillat.

L'année 2020 aura été particulière puisque le centre œcuménique a été rénové de fonds en combles. Ceci a bien évidemment impacté l'activité de l'ACOF, ainsi que les comptes de fonctionnement, puisque le nombre d'activités et d'événements dans l'enceinte du bâtiment a dû être réduit.

Relevons que, dans l'ensemble, les travaux se sont bien déroulés et que le résultat final est à la hauteur de nos attentes.

9.11 Police - défense incendie - Protection civile

Police

Depuis 2014, M. Michel Girod est membre du groupe de travail «Sécurité Gros-de-Vaud» du CRPS (Conseil Régional de Prévention et Sécurité) et participe aux séances de l'Association Vaudoise des Communes Délégatrices (AVCD).

La collaboration avec l'adjudant Michel Chassot, chef de poste d'Echallens, s'est très bien passée. Les traditionnels échanges ont été maintenus et ont permis au Municipal en charge du dicastère d'avoir

un rapport régulier sur les infractions commises au sein de notre village et, le cas échéant, d'essayer de trouver une solution avec la gendarmerie pour les problèmes récurrents.

Postes mobiles de la Gendarmerie

Les postes mobiles de la Gendarmerie se déplacent dans les communes ne disposant pas d'une Police communale, de manière ponctuelle, ou lors de manifestations. Ils offrent les services d'un poste de Gendarmerie.

Accueil, écoute, patrouille à pied ou vélo, conseils de prévention routière ou criminelle, les tâches sont variées. Leur présence permet d'évaluer les problèmes locaux pour y répondre efficacement.

Le poste mobile, aménagé en « bureau d'accueil », permet d'établir différents documents, du formulaire « Objets trouvés/perdus » au dépôt d'une plainte pénale.

Pour 2020, notre commune a bénéficié de ses services à plusieurs reprises.

Poste mobile de la gendarmerie

Interventions

La gendarmerie a été sollicitée à 155 reprises (toutes typologies confondues) exactement comme en 2019.

Ci-après, un extrait du tableau des interventions 2020.

21	TROUBLE DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
12	LITIGE
11	INDIVIDU PERTURBE
10	ANIMAUX
10	INDIVIDU SUSPECT
9	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC ANIMAL
6	VEHICULE SUSPECT
5	VOL
5	CYBERCRIMINALITE

D'autres interventions ont eu lieu sur la commune, ce tableau ne cite que les principales.

La Municipalité reste attentive à l'évolution des infractions commises sur notre territoire. Elle se réjouit de constater une stabilité des délits sur son territoire, malgré l'augmentation de la population et les risques inhérents.

Défense incendie:

Comité de Direction (CODIR)

Président:	Christian Jaquier, Municipal, Bottens (jusqu'au 15.10.2020)
	Michel Girod, Municipal, Froideville (depuis le 15.12.2020)
Vice-président :	Michel Girod, Municipal, Froideville (jusqu'au 15.12.2020)
	Gérald Chambon, Municipal, Cugy (depuis le 15.12.2020)
Membres:	Lucien Laperrière, Municipal, Morrens
	Marc Tille, Municipal, Bretigny-sur-Morrens
	Laurent Imoberdorf, Bottens (depuis le 15.12.2020)

Administration

Secrétaire :	Murielle Russi, Ogens
Boursière:	Sandrine Cretignier, Froideville

Nous avons enregistré 2 démissions : le Président du CODIR Christian Jaquier de Bottens remplacé par le vice-Président Michel Girod de Froideville, ainsi que le Président du Conseil intercommunal, Roland Karlen de Cugy, remplacé par le vice-Président Jean-Daniel Cochard de Bretigny-sur-Morrens.

Le Comité de direction du SDIS Haut-Talent s'est réuni à 12 reprises pour l'exercice 2020, a participé à 2 séances du Conseil intercommunal et a rencontré 2 fois l'EM du corps. Des rencontres ont lieu entre

une délégation de la commission de gestion et des finances et une délégation du CODIR en vue d'améliorer la collaboration et de comprendre les attentes et contraintes des uns et des autres. Tenant des remarques émises par la commission de gestion des finances sur la qualité et la répétition des informations contenues dans le rapport de gestion des années précédentes, il a été choisi de présenter désormais un résumé de l'année 2020 sous une forme allégée.

A ce jour nous comptons un effectif de 46 membres dont 31 font partie du DPS

Cette année, 3 sous-officiers du SDIS ont été promus:

- le sergent Alain Jaton est promu au grade de sergent-chef;
- le caporal Vincent Thöni est promu au grade de sergent-chef;
- le caporal Loïc Tinguely est promu au grade de sergent-chef.

Malheureusement nous devons aussi compter sur trois démissions en fin d'année ainsi qu'un transfert.

- le major Raymond Tschopp a décidé de quitter le SDIS. Il en était le commandant depuis janvier 2015;
- le quartier-maître Jean-Claude Taillens a pris la même décision;
- le sapeur Vincent Pommaz quitte le DAP;
- le caporal Dan Loup a rejoint en cours d'année un SDIS de la couronne lausannoise, le SDIS Ouest-Lavaux.

Ce n'est pas moins de 42 interventions (21 interventions en 2019) qui ont été effectuées par notre DPS en 2020, de manière autonome ou en collaboration avec le SDIS Lausanne-Epalinges ou le SDIS Gros-de-Vaud.

Elles ont représenté l'ensemble de nos missions, allant de l'oiseau coincé dans une hotte de ventilation au feu de bâtiment pour la plus conséquente. Cela totalise 402 heures d'intervention et l'engagement de 233 sapeurs.

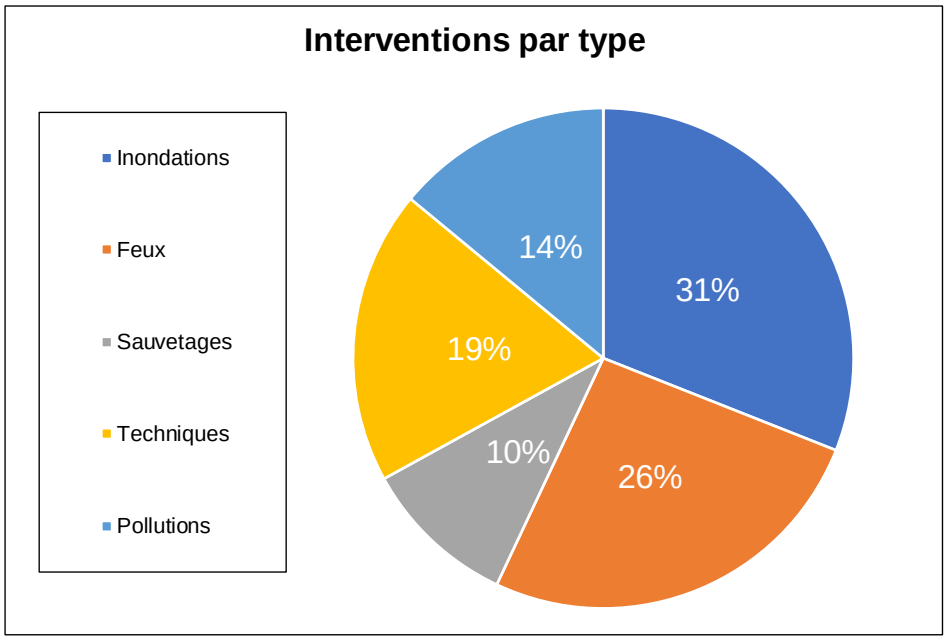

<u>Répartition des lieux d'interventions 2020:</u>

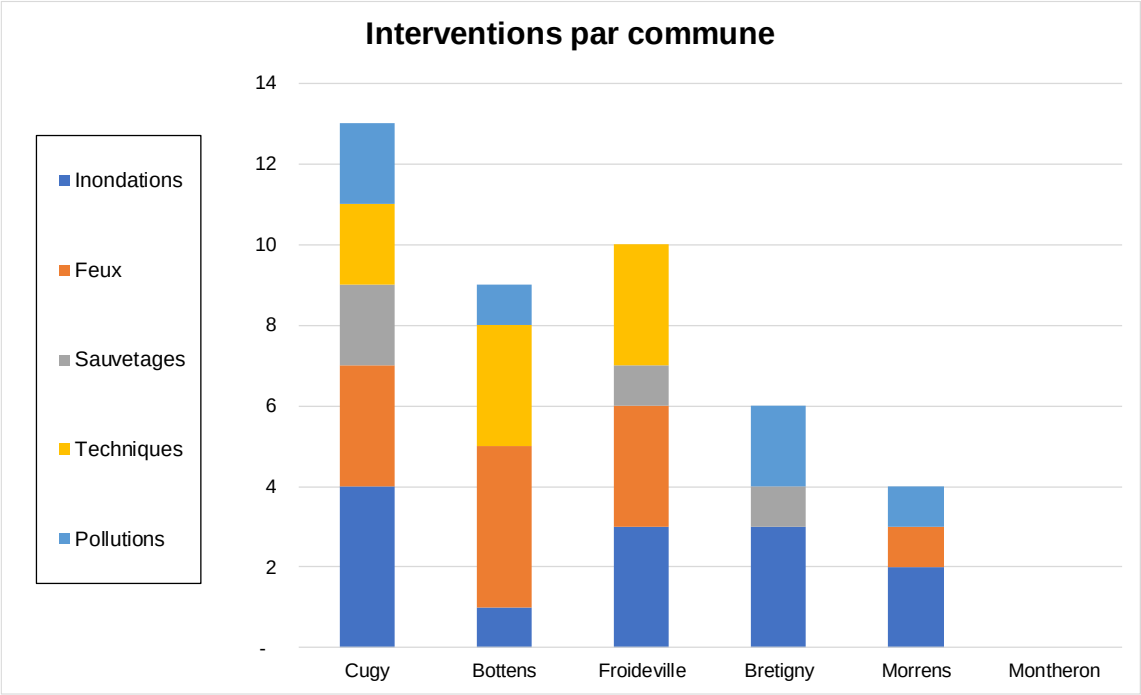

Bottens	9	Froideville	10
Bretigny	6	Morrens	4
Cugy	13	Montheron	0

Intervention avec porteur ARI (appareil respiratoire isolant)

A partir du 16 octobre 2020, le nouveau commandant est le major Julian Stewart et le nouveau quartier-maître Arnaud Loesch, tous deux de Froideville.

Protection civile:

Effectifs et organigramme

Le bataillon de Protection civile du Gros-de-Vaud est composé d'un Etat-major de bataillon (EM) et de 4 compagnies. Ces compagnies ont toutes la même structure avec :

- une section logistique (matériel, constructions, transport, cuisine, …) ;
- une section aide à la conduite (transmissions, collaborateurs Etat-major) ;
- une section appui (les pionniers) comprenant 4 groupes ;
- une section assistance comprenant 3 groupes assistance et un groupe sanitaire/PBC (protection des biens culturels).

Ce sont 558 astreints qui composent ces formations, dont 9 volontaires (comprenant 1 femme). 3 professionnels à 100% et une secrétaire à 70% sont présents pour épauler tous ces miliciens.

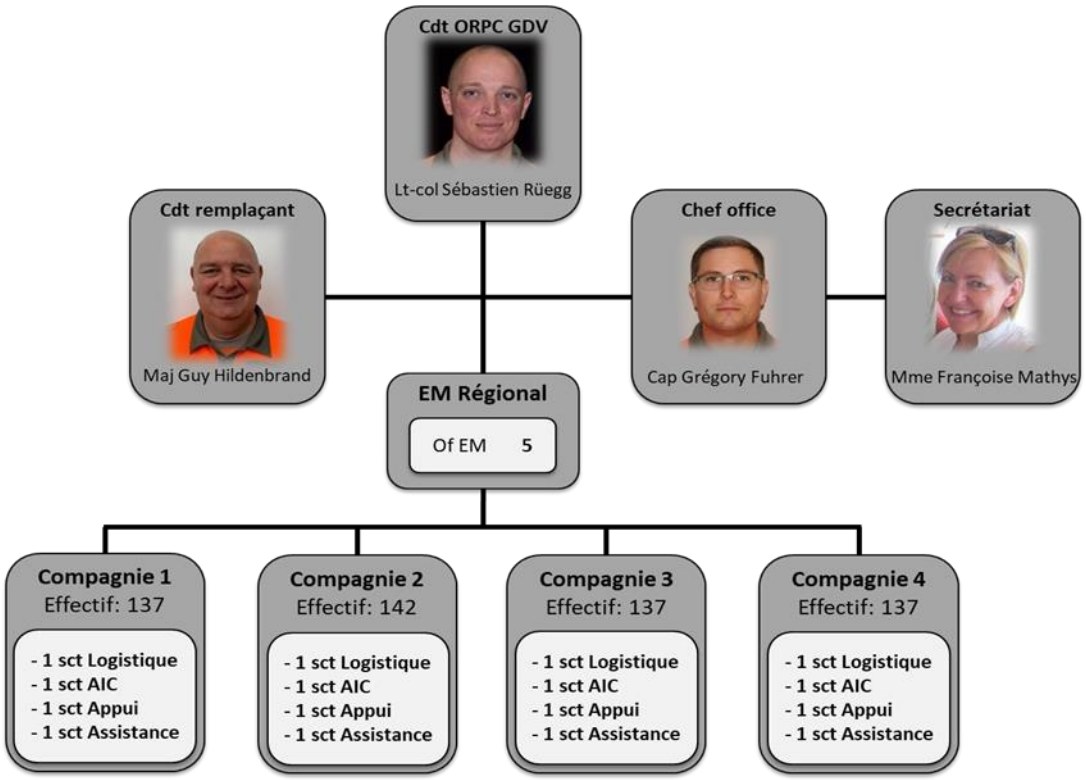

Engagement en situation d'urgence

Formation	Intitulé	Dates	Activités
FIR	Délestage	26-27 juin	Délestage autoroutier
FIR	Appui partenaires	13-14 octobre	Appui au SDIS Gros-de-Vaud pour le feu de silo à Bercher
FIR	Appui partenaires	23 octobre	Mise à disposition de sacs de sable
FIR	Recherche de personne	28 octobre	Appui à l'ORPC Nyon pour une battue
TOUS	COVID 19-1	16 mars – 1er juillet	COVID-19,1ère vague
TOUS	COVID 19-2	26 octobre – 31 décembre	COVID-19, 2ème vague

COVID 19-1 (1ère vague)

Durant cette première vague, le bataillon NORD a réalisé 12'907 jours de service pour 1'005 astreints. Du côté de l'ORPC Gros-de-Vaud, notre contribution a été de 3'652 jours de service pour 504 participants. Il est à relever que la présence du Castor était largement représentée dans le poste de commandement avec plusieurs fonctions de cadre.

COVID 19-2 (2ème vague)

Pour le Gros-de-Vaud et dans le cadre de cette 2ème vague, ce sont 158 hommes qui ont réalisé 1'548 jours de service jusqu'au 31 décembre. Ces quelques semaines de service ont généré 110 demandes de congé ou de déplacement de service. Bien souvent plusieurs correspondances étaient nécessaires pour traiter un cas.

En chiffres 2020

Total des jours de service CR	843 pour 455 participants
Travaux au profit des communes	1 chantier
Intervention en situation d'urgence (ISU) hors COVID	4 engagements
Total des jours de service ISU	5'267 pour 724 participants
Total des jours de service ISU hors COVID	67 pour 62 participants
Total des jours de service COVID 1ère vague	3'652 pour 504 participants
Total des jours de service COVID 2ème vague (2020)	1'548 pour 158 participants
Total des jours de service (tous services confondus)	6'110 pour 1179 participants

9.12 Sécurité sociale

Les charges de ce dicastère se composent de la façon suivante :

CHF	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Ecart 2020-2019	
ARASPE Agence Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens	56'357	60'653	69'891	70'220	77'834	76'155	73'614	- 2'542	- 3 %
AVASAD Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile	154'723	179'411	207'450	225'246	231'146	235'612	0	- 235'612	- 100 %
EFAJE Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs Cotisation à la fondation	10'535	11'525	12'110	12'295	12'805	12'880	13'190	+ 310	+ 2 %
EFAJE Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs Accueil de jour selon LAJE	270'336	332'368	399'805	473'731	524'061	569'952	583'810	+ 13'858	+ 2 %
Jardin d'Enfants Arc-en-Ciel	9'500	15'744	30'679	23'241	28'483	41'538	28'090	- 13'448	- 32 %
Centre Bout'Choux Garantie de déficit	0	10'000	0	0	0	0	0	0	-
Etat de Vaud Facture sociale	1'043'784	1'181'197	1'297'516	1'470'188	1'470'494	1'466'961	1'438'042	- 28'919	- 2 %
Etat de Vaud Facture sociale, solde année précédente	59'981	164'117	199'164	138'017	- 66'672	- 92'746	- 31'174	+ 61'572	- 66 %
Aide sociale Distribution gratuite de sacs poubelles	6'188	5'635	8'175	6'994	5'840	5'059	6'417	+ 1'358	+ 27 %
Total	**1'611'404**	**1'960'650**	**2'224'790**	**2'419'932**	**2'283'991**	**2'315'411**	**2'111'989**	**- 203'423**	**- 9 %**

Evolution des charges depuis 2014

L'évolution annuelle des charges de ce dicastère a été la suivante ces dernières années pour l'ensemble des services et de la facture sociale :

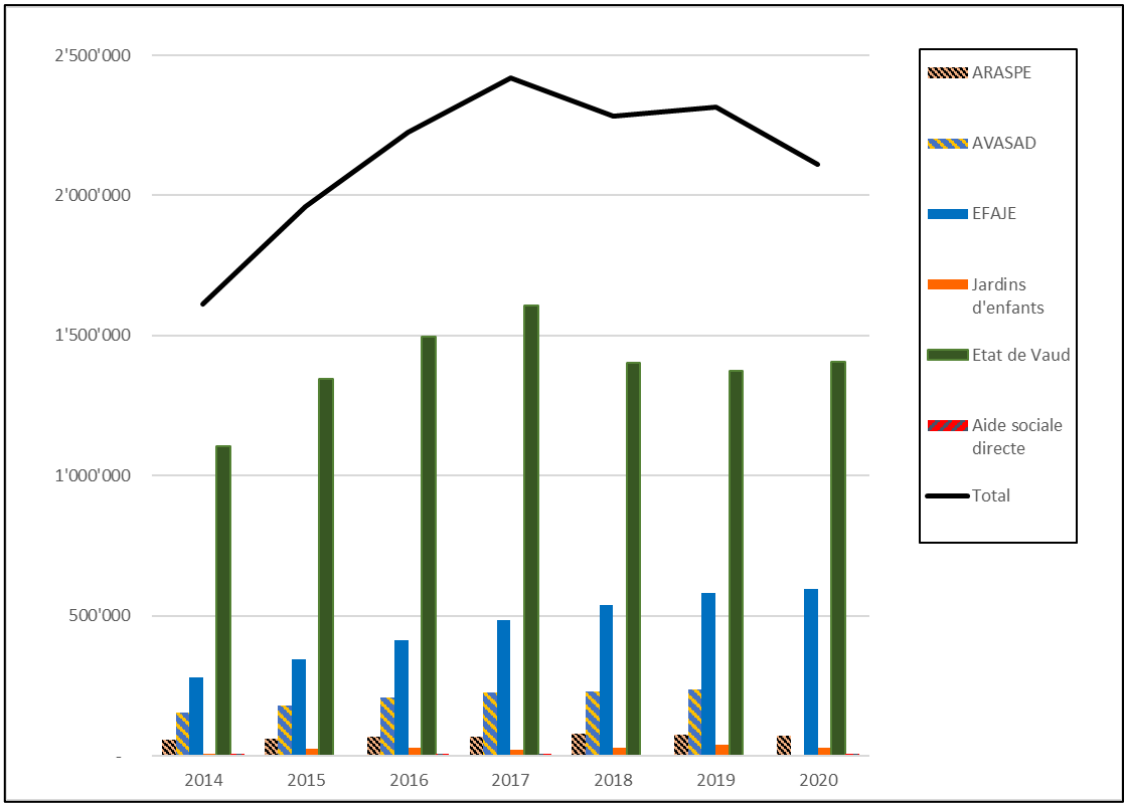

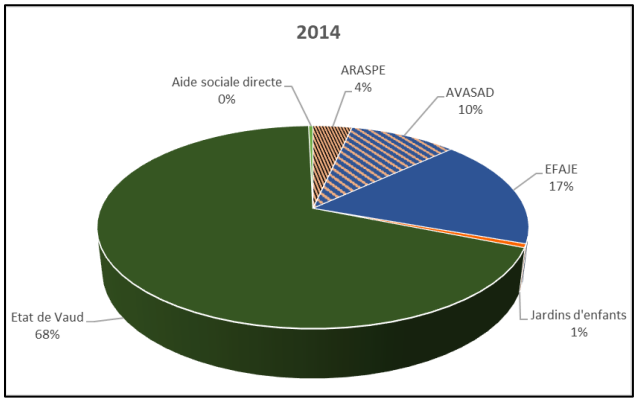

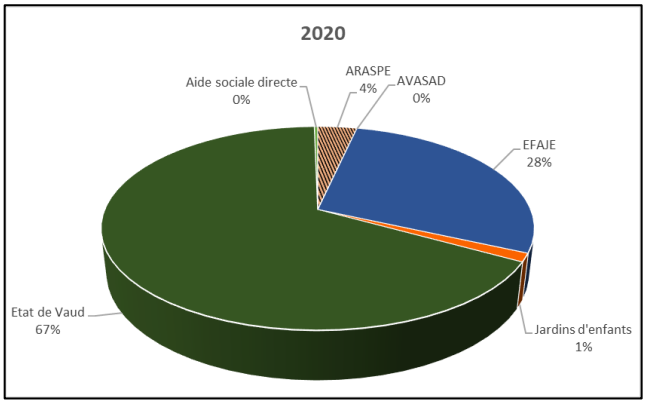

9.13 Services industriels

Eau potable

Contrôle réseau d'eau

Le poste de commande du Service des eaux de Froideville était équipé d'un système d'alarme et d'une connexion à distance utilisant une ligne analogique (2G). Suite à l'abandon de celle-ci par Swisscom, nous devions réaliser la migration sur la technologie All IP et adapter des paramètres du pare-feu.

Pour remplacer l'ancien système, la Municipalité a opté sur le Système de conduite Ritop Cloud SaaS de la maison Rittmeyer.

Par cette offre le Service des eaux peut se connecter à distance au système de conduite RITOP Cloud du serveur sécurisé à Baar via le réseau internet.

La surveillance et la commande peuvent se faire depuis un ordinateur, une tablette ou un portable. Toutes les données sont sauvegardées de manière redondante et sont traitées en conformité aux réglementations en vigueur.

Tous les investissements dans du nouveau matériel, ainsi que toutes les mesures pour garantir le bon fonctionnement sécurisé ne sont plus nécessaires.

Relevés compteurs eaux

Le nouveau système de relevé des compteurs d'eau à distance Aquametro a pu être mis en place et les index lus à distance. Ces travaux d'installations représentent quelques 600 compteurs. Les petites erreurs de jeunesse ont pu être rapidement résolues. Dorénavant la facturation se fera selon les m^3 d'eau consommée. Les relevés se feront 2 fois par année ; la facturation d'acomptes ne sera plus nécessaire.

Nouveau système de relevé du compteur d'eau à distance

Contrôle de l'OFCO (office de la consommation)

L'OFCO réalise des contrôles périodiques du réseau d'eau des communes. Celui de Froideville a été audité en novembre 2020. Ce contrôle a mis en évidence des améliorations possibles dans la gestion de l'eau potable.

Suite à cela, la Municipalité a mandaté une entreprise externe qui nous aide à mettre en place une gestion de notre réseau d'eau optimale. Des adaptations se feront au début de l'année 2021. En particulier, il a été décidé de mettre en place le système Aquapilot. Cet outil permettra d'établir un dossier d'autocontrôle dynamique, qui sera mis à jour chaque année.

Vente d'eau depuis 2010

Année	m^3	CHF	Nbre habitants	m^3 par habitant
2010	102'664	153'996.00	1762	58.27
2011	108'877	163'315.50	1905	57.15
2012	114'722	172'083.00	1989	57.68
2013	101'574	152'361.00	2107	48.21
2014	114'418	171'627.00	2305	49.64
2015	126'023	189'034.50	2422	52.03
2016	129'169	193'753.50	2459	52.53
2017	136'422	204'633.00	2561	53.27
2018	131'923	197'884.50	2576	51.21
2019	137'340	206'010.00	2638	52.06
2020	153'078	234'117.00	2694	56.82

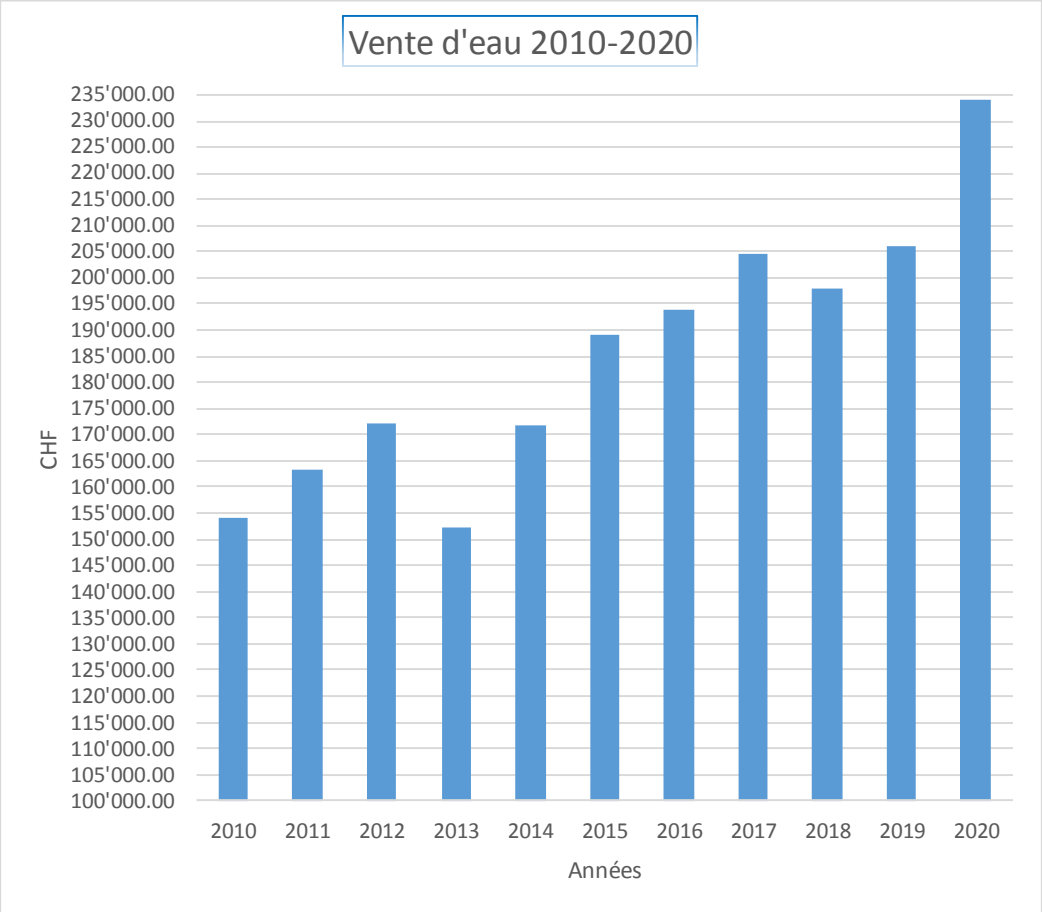

10. CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2020

CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL - DOSSIERS OUVERTS AU 31.12.2020

DOSSIERS TRAITES EN 2020

Préavis N°	Objets	Crédits accordés	Montants engagés au 31.12.2019	Dépenses 2020	Coûts nets au 31.12.2020	Amortissements Amort. suppl. Participations Subsides	Soldes à amortir au 31.12.2020	En cours (EC) Terminé (T)
162/2014	Légalisation des zones de sources	35'000.00	16'602.95	9'306.90	25'909.85	0.00	25'909.85	EC
012/2017	Construction nouveau bâtiment de la voirie	1'566'000.00	1'506'107.80	614.55	1'506'722.35	54'620.00	1'452'102.35	T
031/2018	Construction nouveau bâtiment voirie, complément	100'000.00						T
013/2017	Tronçon EU/EC/EP Derrière-la-Ville	100'000.00	22'175.00	0.00	22'175.00	22'175.00	0.00	T
037/2019	Réfection centre œcuménique	883'000.00	7'100.45	992'629.41	999'729.86	83'508.00	916'221.86	EC
032/2018	Etudes expertise tronçons routiers	32'000.00	13'537.85	11'721.00	25'258.85	0.00	25'258.85	EC
039/2019	Redimensionnement zones à bâtir PGA	49'600.00	4'691.00	3'661.80	8'352.80	0.00	8'352.80	EC
044/2019	Système relevé à distance compteurs d'eau	189'000.00	0.00	157'601.35	157'601.35	0.00	157'601.35	EC
045/2019	Reform Muli T10	152'500.00	0.00	150'000.00	150'000.00	0.00	150'000.00	T
049/2020	Eclairage public, Ch. du Maupas	45'000.00	0.00	19'794.60	19'794.60	0.00	19'794.60	EC
050/2020	Remplacement luminaires à vapeur ampoules LED	143'000.00	0.00	60'298.00	60'298.00	0.00	60'298.00	EC
053/2020	Réfection de plusieurs routes	486'000.00	0.00	376'086.95	376'086.95	0.00	376'086.95	EC
054/2020	Optimisation outil informatique	42'000.00	0.00	16'992.30	16'992.30	0.00	16'992.30	EC
056/2020	2 salles de classes modulaires	930'000.00	0.00	34'875.50	34'875.50	0.00	34'875.50	EC

11. REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2020

Objets	Parcelles	ECA	Terrains							Total	Estimation	DDP	En faveur de :
	No.	No.	Place-jardin	Pré-champ	Bâtiment	Inculte	Pâturage	Forêt	Eau	m2	fiscale	Superficie	
			m2	m2	m2	chemins	m2	m2	m2		CHF	m2	
Administration communale	3	68	1107		230					1337	0	554	610-Souterrain-Damalp SA
Centre Œcuménique - PCi	26	565	2718		292					3010	300'000.00		
Bâtiment congélateur	27	17	97		98					195	150'000.00		
Ecoles	30	358	10872	7340	320					20808	0		
		607			1271								
		1064			412								
		994			593								
		1090										215	1008-Centrale chauffage (CAD)
Grande salle	34	154	459		337					796	0		
Cimetière	80		2103							2103	0		
Beau Regard	83							2317		2317	700		
Beau Regard	84							2071		2071	600		
Beau Regard	90			1431				26478		27909	18'000.00		
Le Raffort	130			10616	34			1280		11930	6'000.00		Bâtiment à disposition du "Foyer"
Baccalins - Réservoir	134		20	242						262	0		
Baccalins - Réservoir	136	418		304	24					328	0		
Pré Camuz - Ex Delisle	160			5526						5526	65'000.00		
Pré Camuz - Parc centre sportif	161			5947						5947	2'500.00		
Divers endroits : (Pré Camuz,	170	101	13'664		204	15'788	233'773	1'117'049	2968	1'383'881	0	3480	520-Société d'alpage
Le Bucly, Le Chaumiau, Au		581			37								Bâtiment Centre Sportif Pré Camuz
Jorat, Les Orgires, Les		566			39								Garage Centre Sportif Pré Camuz
Alloux, Mollie Lombard)		419			20								Cibleries
		1104			339								Réservoir des Orgires
													323-Captages Lausanne
Les Pochattes	180			15263				956		16219	7'800.00		
Planche au Lièvre	190			11799				1386		13185	5'600.00		
La Possession	205			18943						18943	10'000.00		
La Possession	208			30646						30646	15'000.00		
Les Arreney	211			13441						13441	6'300.00		317-Sources
Les Epinettes	216			6147						6147	2'500.00		
Les Communailles	225	62	197		63					260	0	260	779-Raiffeisen
Les Communailles	228	B11		277						277	0		Réserve incendie 36 m2

Objets	Parcelles	ECA	Terrains							Total	Estimation	DDP	En faveur de :
	No.	No.	Place-jardin	Pré-champ	Bâtiment	Vignes	Pâturage	Forêt	Eau	m2	fiscale	Superficie	
			m2	m2	m2	m2	m2	m2	m2		CHF	m2	
Les Arreney	235			20813						20813	9'600.00		
Le Rossy - L'Atelier	279	175a	2549		781					9581	970'000.00		
		319			22								
		175b			86								
Carrosserie + terrain football		166		5980	163								
Le Chalet	306										0		Sources
Mollie Lombard	307										0		Sources
Belle Vue	365	193	2609		393					3007	1'250'000.00		
		705											Souterrain-garage 90 m2
		B13			5							24	Divers-Romande Energie
Le Rossy - Lavoir	372	236	4806	751	20			1124		7349	0	10	537-Swisscom
		307			88								Ancienne Step
		574			16								Bâtiment boulistes
		774			10								Chambre de captage Rossy
		1132			534								Voirie
Bas de la Fin 3 A-B-C	399	1066	3519		312					4456	1'300'000.00	4456	1011-Fondation Prisma
		1067			313								
		1068			312								
Le Bochet - Bois d'Archens	487	1009	3802		147			845		4805	5'000.00		Pompage souterrain-21 m2
		1040			11								
Champs Montaney	518			168				468		636	3'600.00		
Bien-Fonds «La Poste»	520	393	1414		180					1594	640'000.00		
Place du Village	618	785	367							367	0		Fontaine et couvert
Rte Villars-Tiercelin	774		82	10						92	0		Au coin de la laiterie
Rue du Pré	902		161							161	0		Places de parc de remplacement
Lutry: Les Plantes-Vignes	5128					1114				1114	12'000.00		Vigne communale
Totaux m2 / valeurs fiscales										**1621513**	**4'780'200.00**		

12. UTILISATION DES COMPETENCES

Dans le cadre des compétences générales qui ont été accordées par votre Conseil à la Municipalité, il y a lieu de citer l'utilisation qu'elle en a faite, à savoir :

12.2 Autorisation générale de placer les disponibilités communales auprès de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud

Conformément à l'autorisation du Conseil communal et comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, la Municipalité s'est adressée à l'agence locale pour la totalité de ses placements.

12.3 Dépassements des charges de plus de CHF 5'000 par rapport au budget – comptes maîtrisables par la Municipalité

Dans les comptes où elle en a la maîtrise, la Municipalité a dépassé la limite de CHF 5'000.00 par compte prévu au budget dans les cas suivants, montants non compensés par des revenus correspondants :

110.318.5	Honoraires	CHF	8'150
190.311	Achats	CHF	7'921
230.332	Amortissement complémentaire des titres	CHF	47'000
430.315	Entretien, machines, véhicules	CHF	5'287
810.315	Entretien, installations techniques	CHF	7'506
xxx.308/436.0	Personnel intérimaire non compensé par des assurances sociales	CHF	8'661
Total		**CHF**	**84'525**

Il s'agit de dépassements indispensables au bon fonctionnement de la Commune qui représentent le 0,7 % de nos charges.

D'autres comptes sont concernés, mais nous ne les maîtrisons pas, car ces dépassements nous sont imposés par les facturations des services scolaires, associations intercommunales et les services régionaux ou cantonaux.

12.4 Autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières

La Municipalité n'a pas utilisé cette compétence en 2020.

12.5 Autorisation générale de plaider dans les limites des compétences

Nous avons pris langue avec notre avocat, Me Henny, pour lui demander un avis sur des dossiers en lien avec la zone de réserve. Aucun dossier n'a suscité de procédure.

Des opérateurs de téléphonie ont approché la Commune dans le cadre d'installation de 5G sur notre territoire. En fonction du moratoire décrété par le canton de Vaud et confirmé par le Grand Conseil fin 2019, nous nous sommes approchés de notre avocat-conseil afin de consolider les démarches à entreprendre.

13. PROJETS ET REALISATIONS A COURT TERME

En 2021, nous souhaitons traiter les principaux objets suivants :

- finalisation des changements de notre éclairage public en LED ;
- poursuite du redimensionnement des zones constructibles ;
- mise à niveau de l'autocontrôle de l'eau ;
- divers travaux liés à la réfection ou au développement des EU-EC et du réseau d'eau ;
- poursuite de l'étude de la nouvelle affectation de l'ancien dépôt de Belle Vue ;
- étude de la rénovation de l'administration communale, 2ème étape ;
- étude des infrastructures scolaires et sportives.

Evidemment, tous ces projets sont susceptibles d'être reportés au vu des incertitudes financières qui planent sur les collectivités dues à cette période de pandémie sanitaire qui perdure.

14. CONCLUSIONS

Nous terminons ce rapport, qui est le dernier de l'équipe municipale pour la législature 2016-2021, en adressant tous nos remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et de nos collaborateurs qui s'investissent tout au long de l'année au service de la collectivité. La Municipalité ne serait pas en mesure d'accomplir ses tâches à satisfaction sans une équipe motivée.

Notre Conseil participe à la réussite d'un village où il fait bon vivre, tout comme les nombreuses autres personnes qui participent également à la vie associative et à l'organisation de nombreuses animations, source de convivialité et d'échanges. Que tous en soient sincèrement remerciés.

Nous espérons toutes et tous retrouver une vie qualifiée de « normale » et que la période que nous vivons ne soit qu'un mauvais souvenir.

15. DECISIONS

Nous concluons le présent rapport en vous priant, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE DECIDE

- vu le préavis n° 59/2021, relatif au rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil communal sur ses activités 2020 ;
- après avoir ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

1. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2020.

2. De ratifier l'utilisation des compétences déléguées à la Municipalité selon chapitre 12 ci-avant.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic : Le Secrétaire :

Jean-François Thuillard Michel Soutter

Direction responsable : Administration générale – M. Jean-François Thuillard, Syndic

Froideville, le 26 mai 2021/JFT/MT

Abréviations diverses

ACOF	Association du Centre Œcuménique de Froideville
AET	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent
AG	Assemblée générale
ARASPE	Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARI	Appareil respiratoire isolant
ASICE	Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs
ASIRE	Association Scolaire Intercommunal de la Région d'Echallens
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Délégatrices
CA	Conseil d'administration
CàD	Centrale de chauffage à distance Froideville SA
CAT	Commission communale d'aménagement du territoire
CC	Conseil communal
CR	Cours de répétition
CET	Conseil d'établissement
CoFin	Commission des finances
CoGest	Commission de gestion
CIP	Caisse intercommunale de Pensions
CODIR	Comité de Direction
CRPS	Conseil Régional de Prévention et Sécurité
DAP	Détachement d'appui
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DPS	Détachement de Premier Secours
EC	Eaux claires
EFAJE	Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud
EH	Equivalent habitants
EP	Eclairage public
EU	Eaux usées
EM	Etat-major de bataillon
FIR	Formation d'intervention régionale
GEDREL	Gestion des déchets de la région lausannoise
GROPIL	Groupe de pilotage
ISU	Intervention en situation d'urgence
OFCO	Office de la consommation
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PBC	Protection des biens culturels
PDCn	Plan directeur cantonal
PGA	Plan général d'affectation
PV	Procès-verbal
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)
STEP	Station d'Epuration
tl	Transports publics de la région lausannoise
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets